



INTERNATIONALE SOCIALISTE

ACTIVITIES ET DECLARATIONS DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE

**Du Conseil de New York en juillet 2015
au Conseil de Luanda en novembre 2015**



INTERNATIONALE SOCIALISTE

L'IS solidaire du Mali et du président Keita après l'attentat de Bamako

20 NOVEMBRE 2015

L'Internationale socialiste est profondément attristée par l'attentat barbare perpétré à Bamako aujourd'hui, qui a entraîné la mort de nombreux civils dans un hôtel de la capitale. Nos pensées et condoléances sincères vont à tous ceux qui souffrent et qui sont en deuil suite à ce lâche acte terroriste contre des personnes innocentes qui n'avaient aucune possibilité de se défendre.

Cet attentat est aussi une attaque contre la démocratie et contre les efforts du gouvernement et du peuple malien pour faire progresser le pays. Le président Ibrahim Boubacar Keita est un leader qui fait la fierté de tous les membres de notre Internationale par son sens politique, son courage et son engagement à trouver une voie pour la paix, la démocratie et le progrès économique pour tous les habitants du Mali.

Tout en exprimant notre solidarité avec le président et son gouvernement, et notre soutien total à nos partis membres au Mali, le RPM et l'ADEMA-PASJ, nous soulignons une fois de plus la nécessité d'une réponse complète, unie et décisive de la part de la communauté internationale pour mettre un terme au terrorisme et à ces crimes qui ont touché tant de personnes innocentes dans un si grand nombre de lieux dans le monde.

INTERNATIONALE SOCIALISTE, PO BOX 67973, LONDRES, SW4 4DU, UNITED KINGDOM
T: (44 20) 7627 4449 | T: (44) 7825 149 076 | E: Socialist International



L'Internationale Socialiste condamne les attentats terroristes commis à Paris

14 NOVEMBRE 2015

L'Internationale Socialiste est profondément choquée et attristée par la série de terribles attentats terroristes qui ont eu lieu hier soir à Paris commis par Daech, qui ont fait 129 morts et des nombreux blessés. Nous présentons nos condoléances les plus sincères aux familles et amis des victimes, nous exprimons notre sympathie à tous ceux qui ont subi ces crimes odieux, et nous manifestons notre solidarité à toute la nation française à l'heure de faire face à ces événements.

L'Internationale Socialiste souligne son ferme appui et sa solidarité envers le Président François Hollande et son gouvernement qui ont pris des mesures fermes et décisives pour affronter le fléau de la terreur qui frappe la France et pour protéger ses citoyens.

Les abominables actes terroristes de Paris sont une attaque contre les peuples épris de paix du monde entier et qui vont à l'encontre des valeurs partagées par les sociétés ouvertes et démocratiques qui respectent les libertés et les droits de tous, quel que soit leur race ou leur religion.

L'Internationale Socialiste se joint au peuple français aujourd'hui en nous unissant côte à côte contre la terreur et le mépris de la vie humaine et pour la défense des droits universels de l'homme et les valeurs qui unissent les civilisations du monde.

INTERNATIONALE SOCIALISTE, PO BOX 67973, LONDRES, SW4 4DU, UNITED KINGDOM
T: (44 20) 7627 4449 | T: (44) 7825 149 076 | E: Socialist International



INTERNATIONALE SOCIALISTE

L'Internationale socialiste félicite San Suu Kyi et le NLD pour les résultats d'une élection historique

LE 13 NOVEMBRE 2015

L'Internationale socialiste félicite chaleureusement Aung San Suu Kyi et la Ligue nationale pour la démocratie, NLD, pour sa victoire historique aux élections organisées au Myanmar le 8 novembre. Les résultats de ces élections, dans lesquelles près de 30 millions de personnes étaient habilitées à voter, montrent qu'avec 80 % des sièges contestés désormais déclarés, le NLD a déjà remporté plus que les deux tiers des sièges nécessaires pour choisir le Président et mettre un terme à plus de 50 ans de régime militaire.

Ces élections, en dépit du rôle et de l'influence de l'armée, sont considérées comme le premier scrutin ouvertement contesté au Myanmar depuis 25 ans. En 1990, le NLD avait remporté une grande majorité aux élections nationales mais l'armée avait empêché Aung San Suu Kyi d'accéder à ses fonctions et l'avait contrainte à de longues périodes en assignation à résidence entre la date des élections et 2010.

Au parlement, un quart des sièges est automatiquement attribué à l'armée, conformément à la constitution, qui interdit également à San Suu Kyi de devenir Présidente car elle stipule que toute personne ayant un conjoint ou des enfants de nationalité étrangère ne peut pas prendre ces fonctions. Mais Aung San Suu Kyi a déclaré qu'elle dirigerait malgré tout le gouvernement en tant que leader du parti vainqueur.

L'Internationale socialiste se félicite des déclarations faites par le président actuel du Myanmar et par le chef des armées indiquant que le gouvernement respectera les résultats du vote, et nous espérons qu'ils réagiront de manière positive à l'appel lancé par San Suu Kyi à eux-mêmes et au président de la chambre basse pour organiser des négociations communes « pour appliquer la volonté du peuple de manière pacifique » une fois les résultats définitifs déclarés le 22 novembre.

Tout au long des 25 dernières années, l'Internationale socialiste s'est jointe à la Ligue nationale pour la démocratie et à sa dirigeante Aung San Suu Kyi dans leur lutte pour la démocratie dans le pays, et le NLD a été représentée dans de nombreuses activités de l'IS au fil des années.

L'Internationale socialiste continuera à suivre attentivement les développements au Myanmar, en soutenant tous les efforts en direction de l'instauration complète de la démocratie, un souhait exprimé par la grande majorité de la population.



Conférence sur la social-démocratie à Katmandu avec Aung San Suu Kyi, le Premier ministre du Népal, Sushil Koirala, du parti népalais du Congrès, membre de l'IS, Sher Bahadur Deuba, Président du Comité Asie-Pacifique de l'IS et Luis Ayala, Secrétaire général de l'IS.

COMITÉS DE L'IS

MÉDITERRANÉE



Réunion du Comité Méditerranée de l'IS, Barcelona, Espagne

26-27 OCTOBRE 2015

IMAGES (26)

IMAGES



Latifa Pery

Les 26 et 27 octobre 2015, le Comité Méditerranée de l'IS s'est réuni à Barcelone, en Espagne, sous le thème principal « **Pour mettre fin aux conflits - Pour la paix en Méditerranée** », accueilli par le parti membre de l'IS dans ce pays, le PSOE.

Les débats du Comité se sont axés sur trois aspects du thème principal : 1) Aborder la tragédie humaine avec des solutions humaines 2) Développer et promouvoir des initiatives politiques 3) La défense et reconstruction de la coopération régionale.

En ouvrant la réunion, la Présidente du Comité, Carme Chacón (PSOE, Espagne) a chaleureusement accueilli tous les participants à Barcelone, la ville qui relie l'Espagne à la Méditerranée et qui est elle-même un creuset de cultures. Elle a évoqué l'une des pires crises auxquelles la région est confrontée, celle des réfugiés fuyant les conflits et ayant besoin d'une assistance urgente. Il incombe à chacun d'entre nous de faire le maximum pour stabiliser la situation dans les zones de conflit, à la fois pour obtenir la paix et le progrès dans la région et pour permettre aux millions de personnes déplacées de rentrer chez elles. Elle a souligné la nécessité de retrouver l'esprit de dialogue qui a mené au processus de Barcelone en 1995, de déployer de plus grands efforts pour redresser les inégalités qui existent sur les deux rives de la Méditerranée et de lancer une véritable action multilatérale basée sur un pied d'égalité.

Pendant la session d'ouverture, le Secrétaire général de l'IS a fait référence à l'augmentation des conflits dans la région méditerranéenne qui a provoqué la crise humanitaire actuelle, des conflits qui sont aussi le résultat d'une inaction face aux inégalités, à un mauvais gouvernement et à un manque de démocratie. L'hésitation dont font preuve les gouvernements européens pour accueillir les réfugiés, qui représentent en réalité 1 % des réfugiés et personnes déplacées par la force dans le monde, est lamentable. Nous nous souvenons avec nostalgie du concept de la coopération régionale ancré dans le projet de Barcelone d'il y a 20 ans mais des leçons devaient être apprises et un nouveau diagnostic devait être fait, avec de nouveaux objectifs et de nouvelles stratégies. Nous constatons aujourd'hui un déficit de tolérance et de coopération contre lequel nous devons lutter en faisant une promotion plus visible des valeurs politiques que représente notre Internationale.

En tant qu'intervenant d'introduction sur le thème « **Lutter contre la tragédie humaine par des solutions humaines** », Umut Oran du CHP, Turquie, Vice-président de l'IS, a décrit la politique de porte

ouverte de la Turquie depuis 2013, qui accueille aujourd'hui plus de deux millions de réfugiés syriens. Cet afflux coïncide avec l'aggravation des problèmes économiques en Turquie, mais des soins de santé gratuits sont malgré tout fournis. L'absence d'enseignement a créé des conditions humanitaires inacceptables telles que le travail des enfants, des mariages précoces et la mendicité dans la rue, alors que la main d'œuvre syrienne informelle a exacerbé les tensions avec la population locale. Le gouvernement ne traite pas les problèmes à cause d'un manque de politique cohérente ou de perspective à long terme en matière de réfugiés, bien qu'il soit clair que le conflit en Syrie ne va pas se terminer dans un avenir proche. Il a souligné la nature mondiale de la crise et donc la nécessité d'une réponse mondiale.

Sur la question des migrations, le Comité a également entendu l'intervention de Moavia Achament Mochamentin, originaire du Soudan qui travaille aujourd'hui à la tête du Forum grec pour les migrants. Il a décrit les conditions locales pour les migrants arrivant à Lesbos et signalé que 80 % des personnes qui travaillent pour les accueillir sont des bénévoles. Le volume de migrants est plus important que celui signalé par les médias et ne cesse d'augmenter, les soins médicaux sont pratiquement inexistantes et il y a peu de nourriture et d'abris. Il a décrit les tensions entre réfugiés qui se divisent en deux grands camps : ceux qui parlent arabe et les autres. La situation est incontrôlée, le flux de réfugiés augmente trop rapidement pour que les institutions puissent réagir, et il n'y a aucun signe d'amélioration de la situation.

Pendant le débat, les participants ont souligné les réalités concernant les réfugiés fuyant des conflits passés et présents dans différents pays de la région, y compris la Syrie, l'Égypte, le Liban, Chypre, Israël, la Palestine, la Tunisie, la Grèce, le Sahara occidental et le Maroc. Le rôle et le devoir des social-démocrates ont été soulignés pour faire face à la montée de la xénophobie et des réactions extrémistes à cette situation dans certains pays d'Europe, tout comme l'impératif de lutter contre les problèmes politiques sous-jacents qui sont source de conflits, et la nécessité d'encourager un dialogue interne. Pour l'avenir, on a également noté l'importance de fournir une éducation aux réfugiés comme mesure préventive contre la radicalisation et le crime organisé.

Dans ce contexte, le Vice-président de l'IS, Ahmed Ould Daddah, leader du RFD Mauritanie, a fait remarquer que le problème des réfugiés est loin d'être nouveau dans l'histoire de l'humanité. Aujourd'hui, la responsabilité appartient aux gouvernements qui ne sont pas parvenus à créer des démocraties et un développement économique fiables, et aux grandes puissances qui les ont soutenus pour servir leurs propres intérêts. Si nous ne changeons pas les méthodes et les objectifs, nous verserons des larmes de crocodile. Nous devrions quitter les sentiers battus et parler ouvertement des origines des crises et nous y attaquer.

Le deuxième aspect du thème principal, « **Développer et promouvoir les initiatives politiques** » a été présenté par Mustapha Ben Jaafar, leader d'Ettakatol, Tunisie, et Président honoraire de l'IS, qui a souligné la nécessité de revenir aux idées centrales du projet de Barcelone - la paix, la sécurité et la prospérité partagée, comme l'avait souligné ce comité à l'époque. Ce processus n'a abouti à rien car tous les efforts s'étaient concentrés sur des projets commerciaux en écartant la politique afin d'éviter les différends. Il a souligné les points positifs de la récente expérience tunisienne tout en notant les difficultés rencontrées. La participation de la société civile a permis d'obtenir la situation progressive actuelle basée sur le consensus, mais il faut rester vigilants pour protéger la démocratie.

Les conflits de longue date et non résolus dans la région, ainsi que d'autres plus récents, ont été évoqués et le Comité a pu entendre de précieuses interventions de participants venus de Palestine et d'Israël et de représentants des deux communautés chypriotes. En ce qui concerne la situation au Sahara occidental, le Comité a fait un suivi du rapport de la mission de l'IS présenté au dernier Conseil de l'IS.

Présentant le troisième aspect du thème principal, « **La défense et reconstruction de la coopération régionale** », Mohamed Abdelkader de l'USFP, Maroc, a observé que la Méditerranée était un lieu de rivalité de longue date entre les super-puissances, et que des conflits contenus depuis des dizaines d'années avaient à nouveau éclaté avec grande violence. Pendant les 20 années depuis la Déclaration de Barcelone, on a obtenu l'opposé de son but et tous les efforts d'intégration du Maghreb ont échoué. Les relations entre les deux rives sont marquées par l'inégalité et la méfiance. La non-résolution de vieux conflits reste un obstacle au progrès, et la sécurité dans la région ne sera obtenue qu'avec une amélioration tangible dans la vie et le bien-être des peuples. Il a proposé la création d'un groupe de travail pour définir notre vision et fournir un cadre de référence commun.

Les participants de la réunion ont également pu partager des informations sur la situation interne dans leurs pays et partis respectifs : sur le travail du PSD en Andorre, la situation en Égypte après les élections, les perspectives pour surmonter le conflit en Syrie, la situation politique en Palestine et les préparatifs du prochain congrès du Fatah, la situation interne en Israël lors du 20e anniversaire de l'assassinat de Yitzhak Rabin, la situation actuelle à Chypre, au Liban, et les derniers développements en Tunisie.

Avant de conclure la réunion, le Secrétaire général a informé le comité de la nouvelle qu'il venait juste de recevoir de Ramallah : une agression à l'arme blanche de Mustapha Barghouti. Il transmettra les sentiments de solidarité des membres du comité.

Après les débats, le Comité a adopté une Déclaration intitulée « Bâtir la paix et réponses à la crise des réfugiés »

qui reflète les points abordés et les opinions partagées par tous les participants.

LA DÉCLARATION DE BARCELONE:
CONSTRUIRE LA PAIX ET DES RÉPONSES À LA CRISE DES RÉFUGIÉS

Original: espagnol

Les partis social-démocrates des pays méditerranéens se sont réunis à Barcelone les 26 et 27 octobre 2015 dans le cadre du Comité Méditerranée de l'Internationale socialiste avec comme programme « Mettre fin aux conflits - Pour la paix dans la Méditerranée »

Cette réunion intervient à un moment crucial pour la région euro-méditerranéenne, pour trois raisons. Tout d'abord il s'agit du 20e anniversaire de la Déclaration de Barcelone, un document fondateur du projet de coopération entre l'Union européenne et les douze pays de la rive sud de la Méditerranée. Ensuite, vu la grave crise des réfugiés que connaît notre région depuis quelques mois, des solutions urgentes et efficaces sont nécessaires pour limiter la plus grande crise humanitaire depuis la seconde Guerre Mondiale. Et enfin, à cause du nombre et de la complexité des conflits en cours, provoquant des morts et de personnes déplacées dans plusieurs territoires de notre région.

En tant que socialistes méditerranéens, nous reconnaissons que la création du Processus de Barcelone à la Conférence euro-méditerranéenne de 1995 et plus tard celle de l'Union pour la Méditerranée, étaient des initiatives importantes pour leurs époques et ont contribué à établir un forum de dialogue politique et de coopération économique dans une région complexe. Mais les problèmes et crises dans différents territoires de cette région représentent aujourd'hui des obstacles à ces initiatives, bien que le Comité Méditerranée continue à les considérer absolument nécessaires pour faire face de manière concertée aux défis auxquels nous sommes confrontés.

La Méditerranée connaît l'une des pires crises de son histoire : la crise des réfugiés. Des centaines de milliers de personnes sont arrivées en Europe après avoir traversé la *mare nostrum*, fuyant la guerre et la torture dans leur pays d'origine. Beaucoup ont payé cette tentative de leur vie ou ont disparu en mer. Il s'agit d'une tragédie humaine et humanitaire, face à laquelle nous ne pouvons et ne devons pas, en tant que socialistes, rester passifs. Nous savons que nous devons répondre aux besoins de ceux qui ont de bonnes raisons de demander l'asile en Europe tout en essayant de supprimer les causes premières du problème : la guerre en Syrie qui rage depuis plus de cinq ans, le terrorisme et la barbarie de Daech/ISIS et la mauvaise gouvernance interne et l'absence de démocratie dans de nombreux pays qui ternissent les opportunités et les perspectives des jeunes de la région.

Notre priorité est de réaliser trois objectifs : la paix et la stabilité, la démocratisation et la prospérité. Le potentiel de notre région est ralenti par plusieurs conflits, dont certains sont de longue date et restent sans solution, comme celui entre Israël et la Palestine, la division de Chypre ou la question du Sahara occidental, alors que d'autres sont plus récents comme en Libye et en Syrie. Nous considérons qu'il est nécessaire de continuer à travailler ensemble, sur un pied d'égalité, pour faire progresser les initiatives politiques qui apporteraient la paix dans notre région, par la coopération régionale, le dialogue politique et une stratégie globale qui irait au-delà des questions de sécurité.

D'autre part, nous demandons aux gouvernements sur les deux rives de la Méditerranée de s'engager à adopter les principes démocratiques de l'État de droit, d'organiser des élections libres, transparentes et honnêtes dans chaque pays et de respecter les droits fondamentaux et les libertés publiques.

Nous devons quant à nous faire pression pour des actions qui encouragent la prospérité et la redistribution dans nos propres pays, au travers de la coopération pour le développement, y compris des initiatives sociales et commerciales.

Par conséquent, les partis membres du Comité Méditerranée de l'Internationale socialiste proposent les mesures et actions suivantes pour faire face à la crise des réfugiés et de faire progresser la paix dans les conflits de la région :

1. Nous exigeons une réponse efficace et collective de l'Union européenne face à l'arrivée des réfugiés : tous les États membres doivent respecter leurs engagements et chercher à obtenir la redistribution la plus rapide des demandes d'asile. Il s'agit d'une responsabilité morale qui doit être prise afin de respecter le principe de la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales. L'Union européenne doit faire preuve de solidarité en soutenant les pays tels que la Grèce, qui souffre actuellement d'une double crise : une crise économique et une crise humanitaire.
2. Nous condamnons les violations des droits de l'homme et des obligations légales commises par les États en rapport avec cette crise, et nous demandons à l'Union européenne et à la communauté internationale

de faire preuve d'une vigilance absolue. Nous nous engageons à lutter contre les mafias participant au trafic de personnes et les partis dont les discours xénophobes et anti-immigration enflamment les sociétés européennes.

3. Nous estimons qu'il est nécessaire de soutenir les réfugiés dans les pays limitrophes de la guerre en Syrie, notamment en Turquie, qui en héberge la majorité, mais aussi au Liban et en Jordanie. De vastes ressources sont nécessaires pour gérer les camps de réfugiés, et pour garantir la fourniture d'une éducation à tous ces jeunes qui ont dû fuir leur pays, car l'éducation est la meilleure arme contre la radicalisation.
4. Nous demandons à la communauté internationale d'engager des actions directes et collectives pour mettre fin à la guerre en Syrie et ramener la paix, la stabilité et la logique politique, et pour entamer de manière urgente la transition vers la démocratie qui permettra aux réfugiés de rentrer chez eux. Nous apprécions toutes les forces qui luttent sur le terrain contre le terrorisme barbare du soi-disant « État islamique ».
5. Ce Comité est très inquiet de la situation politique actuelle en Égypte après les dernières élections parlementaires et de la répression gouvernementale des partis politiques et de la société civile. De même, nous apprécions et soutenons les efforts de notre parti sœur, l'ESDP, dans sa lutte pour établir une démocratie réelle et inclusive dans le pays.
6. Nous suivons de près les efforts actuels pour mettre fin à la division de l'île de Chypre et considérons comme vitales toutes les mesures qui ont été prises pour instaurer la confiance, ainsi que d'autres mesures basées sur nos principes et valeurs, et les résolutions des Nations unies pour trouver une solution au problème de Chypre.
7. Nous tenons à exprimer notre plus profonde inquiétude à propos de l'escalade de la violence en Israël et en Palestine, et regrettons l'absence d'un processus diplomatique significatif susceptible de déboucher sur la reconnaissance de l'État palestinien dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale. Nous demandons aux parties de cesser toute violence et de reprendre le dialogue constructif pour une solution juste et durable à ce conflit, sur la base de la Déclaration approuvée par le Conseil de l'Internationale socialiste à New York en juillet 2015. C'est pourquoi le Comité a décidé de prendre contact avec le Parti démocrate aux États-Unis à titre d'interlocuteur privilégié, pour explorer des modalités de collaboration afin de réaliser cette solution.
8. Nous continuons à travailler avec nos partis membres pour promouvoir une solution à la question du Sahara occidental, dans un esprit constructif et en utilisant les idées du rapport de la Mission de l'Internationale socialiste effectuée en mai de cette année - rapport qui a été approuvé par une large consensus -, dans la recherche d'une solution politique dans le cadre défini par les Nations unies.
9. Nous nous félicitons de l'accord de formation d'un gouvernement d'union nationale de transition en Libye, parrainé par le représentant du Secrétaire général des Nations unies, et nous exprimons notre soutien à l'Union européenne et à la communauté internationale pour tenter de consolider de manière sérieux, constante et constructif la réconciliation dans un pays clé de la région.
10. Nous applaudissons l'attribution du prix Nobel de la Paix au Quatuor du Dialogue national tunisien en reconnaissance de la démonstration par tous les Tunisiens et par les forces politiques du pays qu'il est possible de lancer une transition vers la démocratie par le dialogue et la négociation. Mais ce processus reste fragile et les membres du Comité demandent à toutes les forces progressistes et celles de la société civile de rester vigilantes face aux tentatives de négation des réussites obtenues pendant la révolution et dans la Constitution.

Enfin, les partis membres de ce Comité souhaitent rappeler l'esprit qui, il y a 20 ans, a lancé le Processus de Barcelone, et considèrent qu'en dépit de toutes les difficultés, il reste nécessaire de revenir aux idées de base de paix, stabilité et prospérité partagées par les pays sur les deux rives de la Méditerranée pour mettre un terme aux conflits et aux inégalités et pour pouvoir offrir un présent et un avenir meilleurs à nos concitoyens.

Liste des Participants

Déclaration (PDF)



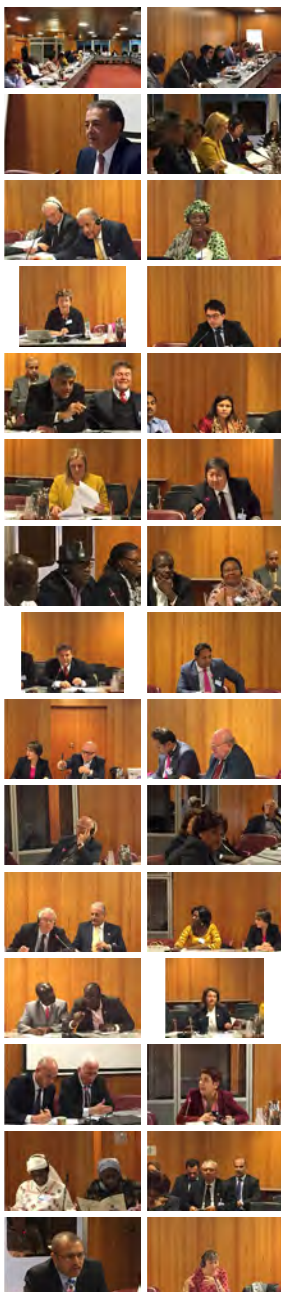
UIP

Réunion de l'IS à la 133^{ème} Assemblée de l'UIP à Genève

18 OCTOBRE 2015

IMAGES (33)

IMAGES



Durant la 133^e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) à Genève du 18 au 21 octobre, l'Internationale socialiste a organisé son réunion de parlementaires appartenant aux partis membres de l'IS pour échanger sur les principaux points à l'ordre du jour de l'UIP et pour partager des informations sur les développements au sein de leurs propres pays.

Les parlementaires des partis membres de l'IS des pays suivants ont participé à la réunion : Angola, Belgique, République tchèque, République dominicaine, Finlande, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Hongrie, Inde, Irak, Italie, Mali, île Maurice, Mongolie, Maroc, Namibie, Niger, Pakistan, Palestine, Roumanie, San Marin, Afrique du Sud, Espagne et Royaume-Uni, ainsi que des invités du Sri Lanka.

Le thème dominant des débats de l'Assemblée était celui des migrations et des moyens plus justes et plus humains que l'on pourrait mettre en œuvre pour gérer ce phénomène. Le point urgent du débat se focalisait aussi sur la protection des réfugiés et sur la conformité au droit international et humanitaire. Le Secrétaire général de l'IS, qui présidait la réunion de l'IS, a rappelé les nombreux débats sur ces questions qui ont eu lieu à différents niveaux au sein de notre Internationale et a fait référence spécifiquement à la Charte des droits des migrants rédigée par le Comité de l'IS sur les migrations et adoptée par le Conseil de l'IS lors de sa dernière réunion en juillet 2015. Pendant les débats sur ces questions, les participants ont souligné différents aspects depuis leur perspective nationale. Un fil conducteur des participations était le fait que nous avons affaire à des êtres humains. Qu'il s'agisse de migrations régulières -et constantes- ou de réfugiés, il incombe à tous les gouvernements de les protéger et de respecter leur dignité. On doit accorder une attention particulière au sort des plus vulnérables, y compris les femmes et les enfants.

+3

La nécessité de s'attaquer aux causes premières de la migration en masse et du nombre grandissant de personnes déplacées en interne et de réfugiés a été soulignée et un appel a été lancé pour une action plus décisive et efficace de la part des gouvernements et des institutions internationales pour obtenir des solutions justes et durables non seulement pour la résolution des conflits mais aussi dans la lutte contre la pauvreté et le chômage.

Un autre aspect souligné se rapporte au respect des règles générales du droit du travail. En ce qui concerne les migrants et les réfugiés, on a fait remarquer que les questions axées sur le droit du travail, l'exploitation du travail domestique, les femmes et les enfants méritent une attention supplémentaire, ainsi que les droits

syndicaux des migrants.

Parmi les rapports sur les situations nationales, les participants ont pu écouter le représentant palestinien s'exprimer à propos de la détérioration de la situation entre la Palestine et Israël, et le président du Comité Moyen-Orient de l'UIP. Là aussi, les causes sous-jacentes du conflit ont été soulignées comme des problèmes fondamentaux qui ne peuvent être résolus qu'avec la volonté et l'engagement des deux parties.

Les participants ont également écouté un rapport sur la situation préoccupante en Irak présenté par la chef de la délégation du PUK au parlement irakien, qui a insisté sur le besoin de solidarité internationale. Son pays a du mal à faire face à la menace d'ISIS, compte quatre millions de personnes déplacées en internes, et les kidnappings de femmes et de filles y sont de plus en plus fréquents.

La réunion a également écouté avec intérêt un rapport sur les récentes élections en Guinée qui ont débouché sur le retour au pouvoir du président Alpha Condé à la tête du deuxième gouvernement démocratique du pays.

En conclusion de la réunion, on a rappelé l'importance des organes internationaux pour rassembler les personnes et promouvoir des solutions communes, notant que l'IS défend le multilatéralisme et la solidarité. On a également rappelé la nécessité de plus de politique basée sur les valeurs et les idéaux, des aspects qui font cruellement défaut dans de nombreuses parties du monde à l'heure actuelle.

INTERNATIONALE SOCIALISTE, PO BOX 67973, LONDRES, SW4 4DU, UNITED KINGDOM
T: (44 20) 7627 4449 | T: (44) 7825 149 076 | E: Socialist International



Regreso a Venezuela de Manuel Rosales, líder del partido UNT

15 OCTUBRE 2015

La Internacional Socialista está siguiendo de cerca el regreso de Manuel Rosales, líder del partido Un Nuevo Tiempo (UNT) a Venezuela en el día de hoy. El ex candidato presidencial está volando hoy en la tarde desde la Isla de Aruba a la ciudad de Maracaibo, capital del Estado Zulia del que Rosales fuera Gobernador, poniendo así término a seis años de exilio.

La Internacional Socialista es solidaria con la decisión del líder de Un Nuevo Tiempo (UNT), uno de sus partidos miembros en Venezuela. Manuel Rosales, con su retorno, reivindica el derecho fundamental de cada venezolano a vivir en su país. Al regresar a Venezuela lo hace con conciencia de estar afecto a un proceso judicial abierto en contra de él. La Internacional Socialista nuevamente exhorta a las autoridades judiciales venezolanas a respetar cabalmente las garantías del debido proceso de todas las personas que tienen causas abiertas o que están cumpliendo condena por razones políticas en ese país.

La Internacional ve en la decisión de retorno de Manuel Rosales una nueva muestra del empeño y esfuerzo desplegado hoy por líderes e integrantes de las fuerzas de la oposición reunida en torno a la Mesa de Unidad Democrática en la realización de comicios parlamentarios libres y justos el próximo 6 de diciembre.

La Internacional hace un llamamiento para que a los militantes de UNT, simpatizantes de Manuel Rosales y, en general, la ciudadanía de Maracaibo que ya ha anunciado su movilización con ocasión de la llegada del líder opositor, vean respetados su derecho a reunirse y a expresarse con plena libertad.

Couverture de presse

INTERNATIONALE SOCIALISTE, PO BOX 67973, LONDRES, SW4 4DU, UNITED KINGDOM
T: (44 20) 7627 4449 | T: (44) 7825 149 076 | E: Socialist International



L'IS condamne l'attaque terroriste massive à Ankara et demande une enquête approfondie

12 OCTOBRE 2015

L'Internationale socialiste condamne fermement l'attaque terroriste massive lors d'un rassemblement pacifique à Ankara le samedi 10 octobre, qui a fait plus de cent morts et de nombreux blessés.

Nous transmettons nos plus sincères condoléances aux familles des victimes et exprimons notre grande solidarité avec tous les habitants de la Turquie qui prennent position contre la violence et restent engagés sur la voie démocratique, pour la défense de leurs libertés et la jouissance de leurs droits.

Nous nous rallions aussi aux côtés de tous ceux qui adoptent et défendent les valeurs que nous partageons avec les acteurs politiques en Turquie et nous exprimons tout particulièrement notre solidarité avec le Parti républicain turc, CHP, aujourd'hui dans l'opposition, et avec le Parti démocratique populaire, HDP, dont les sympathisants ont été ciblés par cette abominable attaque.

En ce moment de deuil, nous souhaitons au peuple turc beaucoup de courage et de détermination pour mettre la paix au cœur de l'avenir du pays et le protéger contre toute tentative pour le déstabiliser ou le détourner de sa voie démocratique à l'approche des élections prévues pour le 1er novembre 2015. Nous demandons aux autorités turques de mener une enquête approfondie et transparente pour identifier les auteurs de ce massacre.

INTERNATIONALE SOCIALISTE, PO BOX 67973, LONDRES, SW4 4DU, UNITED KINGDOM
T: (44 20) 7627 4449 | T: (44) 7825 149 076 | E: Socialist International



SI salue l'adoption de l'Agenda 2030 et les objectifs mondiaux

27 SEPTEMBRE 2015

À l'occasion du sommet des Nations Unies pour le développement durable, qui s'est déroulé le week-end dernier à New York, les États-membres ont adopté un agenda de développement durable à l'horizon 2030 et un nouvel ensemble d'objectifs mondiaux de développement durable (ODD). Pour les quinze prochaines années, ces objectifs sont d'éradiquer l'extrême pauvreté, de lutter contre les inégalités et l'injustice et de faire face au changement climatique. L'Internationale Socialiste et ses partis membres ont pris l'engagement solennel de faire aboutir ces objectifs.

L'IS a déclaré en juillet dernier son soutien à l'agenda post-2015, lors de la dernière réunion de son Conseil au siège des Nations Unies. Le Conseil de l'IS a reconnu l'importance de l'année 2015 en termes de développement, affirmant que ces objectifs mondiaux étaient conformes aux valeurs fondamentales du mouvement social démocrate mondial et appelant tous les pays à adopter cet agenda post-2015.

Pour l'Internationale Socialiste, le moment est venu d'engager un plan global d'action et les ODD sont une étape cruciale vers l'éradication de la pauvreté. Cette déclaration d'intention importante doit s'accompagner d'actions, notamment pour garantir l'accès aux moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Un engagement actif est nécessaire pour veiller à ce que le développement, la durabilité et la sécurité aillent de pair ; les avancées technologiques doivent être exploitées pour mettre en œuvre une industrialisation durable qui soit à même d'éliminer la pauvreté et le sous-développement, facteurs qui contribuent à l'insécurité et aux conflits à travers le monde.

L'égalité est un élément crucial de la plateforme de l'Internationale Socialiste, qui considère la réduction des inégalités au sein des pays et entre eux comme une priorité absolue et une valeur progressive fondamentale. Nous accueillons favorablement toutes les initiatives visant à instaurer l'égalité entre les sexes et à abolir la discrimination fondée sur le sexe. Pour parvenir à l'autonomisation des femmes, il s'agit de mettre fin aux violences à leur encontre, de garantir l'égalité dans l'accès à l'éducation et d'éliminer la pauvreté.

Le succès des ODD repose également sur la volonté et l'ambition de faire face à cette menace majeure pour notre planète et les populations que représente le changement climatique. Pour l'enrayer et inverser ses conséquences catastrophiques que nous voyons déjà se manifester aux quatre coins du monde, il faudra de la part de la communauté internationale un engagement ambitieux et contraignant de lutter contre le changement climatique anthropogène, ainsi qu'en faveur du développement durable, avec, à la clé, la préservation à long terme de notre planète. À cet égard, l'IS et ses partis membres continueront à œuvrer pour parvenir à un accord universel et juridiquement contraignant sur le changement climatique lors du COP21 à Paris.

L'éradication de la pauvreté, la promotion de l'égalité et l'action dans le domaine du changement climatique ont été au cœur des préoccupations de l'Internationale Socialiste, conformément aux trois piliers – économique, social et environnemental - de notre mouvement. L'adoption de ces dix-sept objectifs mondiaux nous donne des raisons d'être optimistes, mais elle doit également encourager les efforts de l'IS et de ses partis membres pour faire de ces objectifs une priorité de notre génération, afin de construire un meilleur avenir aux générations futures.



L'IS condamne le coup d'état et l'interruption du processus vers la démocratie au Burkina Faso

17 SEPTEMBRE 2015

L'Internationale Socialiste condamne vigoureusement le coup d'état au Burkina Faso et la prise en otage du président par intérim Michel Kafando, du premier Ministre Isaac Zida et d'autres membres du gouvernement par le Régiment de sécurité présidentielle (RSP), une force d'élite créée par l'ancien président, Blaise Compaoré.

Notre Internationale demande la libération immédiate de toutes les personnes illégalement détenues, le rétablissement du gouvernement provisoire légitime et la reprise complète du processus pour l'organisation d'élections libres et juste programmées pour le 11 octobre.

Alors que l'on signale des fusillades intenses au cours de la nuit dans la capitale, Ouagadougou, et la présence dans les rues de personnes protestant contre l'interruption militaire du processus de transition vers la démocratie, nous rappelons aux forces militaires ayant organisé ce coup d'état que l'opinion publique et les institutions internationales les tiendront responsables des pertes de vie qui en résulteront.

Le Burkina Faso doit pouvoir rejoindre la communauté des nations démocratiques et doit mettre un terme une fois pour toutes à l'ingérence de l'armée dans les affaires politiques du pays. L'Internationale Socialiste exprime sa solidarité et son soutien total à tous les Burkinabés mobilisés pour la démocratie et à toutes les forces politiques démocratiques du pays qui œuvrent à cette fin.

INTERNATIONALE SOCIALISTE, PO BOX 67973, LONDRES, SW4 4DU, UNITED KINGDOM
T: (44 20) 7627 4449 | T: (44) 7825 149 076 | E: Socialist International



L'IS lance un appel de solidarité et d'action politique

14 SEPTEMBRE 2015

L'Internationale Socialiste lance un appel à l'Europe pour qu'elle trouve rapidement un accord sur un plan juste et humanitaire pour accueillir le flux incessant de réfugiés et de demandeurs d'asile fuyant les zones de conflit. Il est important de reconnaître qu'il s'agit d'un problème de dimension globale qui exige que les pays de tous les continents prennent leur juste part de responsabilité, mais il est crucial que l'UE agisse aujourd'hui en respectant les valeurs, l'esprit de solidarité et de progrès commun sur lesquels elle a été fondée, avec la participation de notre mouvement et conformément à ses obligations morales et légales.

Le déplacement actuel de dizaines de millions de personnes du fait des conflits, de la répression ou de la faim est un fardeau partagé par toute l'humanité. Mais une grande part de ce fardeau est actuellement porté de manière disproportionnée par les pays plus pauvres. Le mouvement massif de personnes, comme le montrent ces dernières années, ne diminue pas. Au contraire, il s'est accentué et continue à augmenter à un rythme toujours croissant. Les conflits qui continuent à toucher de nombreux pays du Moyen-Orient montrent que ce phénomène est loin de toucher à sa fin. Enfin, les terribles conditions de vie dans les régions du monde les plus pauvres ou bien la répression qui sévit dans d'autres entraîneront la poursuite des migrations à grande échelle pour l'avenir prévisible.

Lors de l'Assemblée du conseil de l'IS, qui s'est tenue à l'ONU à Genève en décembre 2014, António Guterres, Haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et ancien Président de l'Internationale Socialiste, avertissait que le système humanitaire atteignait son point de rupture. Il a également souligné la nécessité cruciale de s'attaquer aux causes premières qui créent des problèmes humanitaires, et qui doivent être abordés de toute urgence du point de vue politique.

L'Internationale Socialiste reste engagée à promouvoir des solutions politiques à cette crise, convaincue que l'action politique est le seul moyen d'obtenir les conditions nécessaires à la paix, la démocratie et l'égalité. Cette position a été confortée lors des nombreuses réunions de son Comité sur les migrations, de ses comités régionaux et de ses Conseils, dont la plus récente organisée au siège de l'ONU à New York a adopté à l'unanimité une Charte pour les droits des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile, à laquelle tous ses partis membres dans le monde souscrivent.

Nous réitérons aujourd'hui notre appel lancé en avril dernier à toutes les personnes responsables en Europe pour une action immédiate et efficace, et comme nous l'avions dit à cette occasion : « L'Europe doit agir, ne serait-ce que pour se sauver elle-même, car le progrès, le bien-être économique ou l'abondance sont inconcevables s'ils coexistent avec le besoin, la peur ou la mort. »



L'Internationale Socialiste proteste contre la sentence infligée à Leopoldo López

10 SEPTEMBRE 2015

Après un an et demi d'incarcération à la prison militaire de Ramo Verde, dans les faubourgs de Caracas, le pouvoir judiciaire vénézuélien s'est prononcé sur la sentence infligée à Leopoldo López, leader politique de l'opposition au gouvernement de Nicolás Maduro et coordinateur du parti Voluntad Popular (VP), membre de l'Internationale Socialiste. Aujourd'hui, la juge Susana Barreiros a condamné López à une peine de prison de 13 ans et neuf mois, qu'il devra purger dans la prison où il est incarcéré depuis le mois de février 2014. Il a été reconnu coupable d'association de malfaiteurs et d'incitation à la violence, d'incendies et de destruction de biens privés lors des agissements violents qui ont eu lieu à Caracas le 12 février 2014.

L'Internationale Socialiste ne peut que refuser la validité et déplorer le caractère arbitraire de cette décision judiciaire. Pendant toute la durée du procès, nous sommes restés très proches de Leopoldo López, de sa famille, de son parti et des forces démocratiques au Venezuela. Nous avons condamné de façon répétée les violations systématiques de ses droits tout au long du procès durant lequel les garanties procédurales ont été régulièrement bafouées. D'entrée de jeu, nous avons dénoncé les raisons politiques motivant la détention de Leopoldo López et réaffirmé son statut de prisonnier politique, et cette sentence ne fait que conforter notre point de vue. Des voix fermes se sont élevées pour accompagner la nôtre, émanant des Nations Unies, de gouvernements, de chefs d'état et d'anciens chefs d'état, de parlementaires et de diverses organisations non gouvernementales qui défendent les droits de l'Homme, ainsi que d'organisations de la société civile.

Face à ces développements, l'Internationale socialiste, tout en protestant de toutes ses forces contre cette condamnation, réaffirme résolument aujourd'hui son engagement en faveur d'une mobilisation renouvelée pour obtenir la libération de Leopoldo López et de tous les prisonniers politiques au Venezuela et pour défendre la démocratie dans ce pays.

L'élection des représentants à l'Assemblée nationale qui aura lieu le 6 décembre 2015 doit être juste et transparente et se dérouler en présence d'observateurs internationaux. La démocratie est le seul moyen légitime de surmonter les tensions et la polarisation ainsi que la grave crise économique et sociale auxquelles le Venezuela doit faire face actuellement.

Par ailleurs, nous regrettons vivement les confrontations qui ont eu lieu ce jour devant le palais de justice de Caracas, se soldant par un mort et de nombreux blessés, en exprimant l'espoir que cette violence cesse immédiatement.

Nous réitérons aujourd'hui notre solidarité inébranlable avec le peuple vénézuélien dans ses efforts pour faire respecter la liberté et les droits de tous ses citoyens et pour surmonter ces moments difficiles.

Couverture de presse

Déclarations antérieures

Résolution sur le Venezuela adoptée par le Conseil de l'IS à New York, 6-7 juillet, 2015

Venezuela: au point de non-retour?

20 FÉVRIER 2015

Résolution sur le Venezuela adoptée par le Conseil de l'IS à Genève, 12-13 décembre, 2014

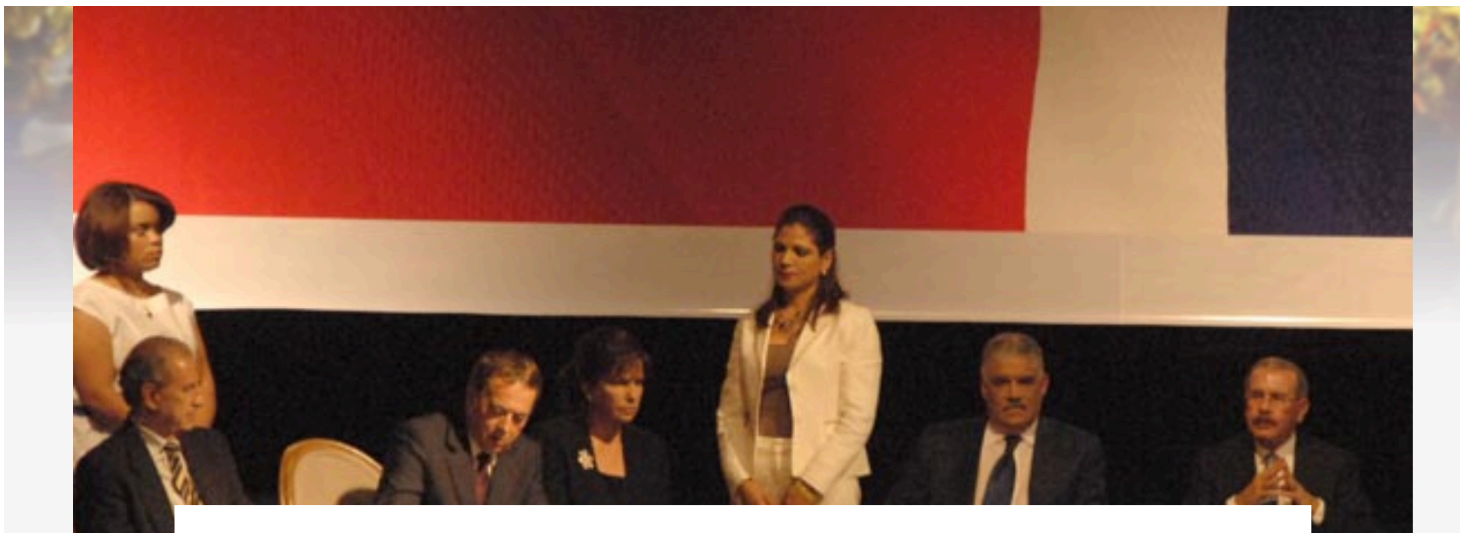
Les envoyés de l'Internationale Socialiste se voient refuser une rencontre avec Leopoldo López dans sa prison vénézuélienne

15 NOVEMBRE 2014

Venezuela : pour la fin des violences

17 FÉVRIER 2014

Informe de misión como Enviado Especial de la Internacional Socialista a Caracas, Venezuela, los días 13 a 16 de noviembre, 2014



7 septiembre, 2015

PACTO TRASCENDENTE

LUIS AYALA: PACTO ESTÁ LLAMADO A TENER UNA GRAN CONSECUENCIA CON LA HISTORIA DE REPÚBLICA DOMINICANA

Luis Ayala, Secretario General de la Internacional Socialista (IS) destacó la importancia del acuerdo entre el Partido de la Liberación Dominicana y Revolucionario Dominicano el cual definió como una visita a la historia y un compromiso de la mayoría unida, para un mejor futuro del país.

El Secretario General de la IS quien rubricó como testigo del Acuerdo de Gobierno Compartido de Unidad Nacional, firmado por el presidente Danilo Medina, candidato presidencial del PLD en las elecciones del 2016 y el presidente del PRD, Miguel Vargas Maldonado, dijo sentirse contento de encontrarse en ese escenario por tratarse de acontecimiento histórico que expresa el cambio en la política dominicana.

“Esto tiene una enorme trascendencia donde dos partidos han tenido una capacidad de ponerse de acuerdo y poner en consonancia sus visiones” expresó Ayala en nota divulgada por el PLD, a través de la Secretaria de Comunicaciones.

En ese sentido, destaca que la creación de un gobierno de unidad nacional, significa que se está en un momento trascendente de la vida política y que los políticos firmantes transitan el camino de dos grandes estadistas que identifican los intereses de las organizaciones y se encaminan a trabajar unidos.

Luis Ayala dijo que ha confirmado un pacto representante de una coherencia ideológica, de ideales y de valores “y eso es muy importante porque la política es y será siempre eso”.

El político sostiene que el acuerdo entre los partidos Revolucionario y de la Liberación Dominicana está llamado a tener una gran consecuencia con la historia de República Dominicana.

“Hoy estamos en un momento en que lo trágico del recorrido de tanta lucha y tanta ilusión, de que el compromiso de dos hombres que representaron a millones y generaciones de dominicanos quedan bien plasmado en ese acuerdo político de hoy”, refiriéndose a los líderes de ambas organizaciones José Francisco Peña Gómez y Juan Bosch del PRD y PLD, respectivamente.

A juicio de Ayala, hoy se abre las perspectivas maravillosas par el pueblo dominicano porque hay una gran concertación nacional de hoy y para el futuro.

Apunta que en estos periodos difíciles de la política, cuando muchas veces están ausentes los ideales, es importante este tipo de acuerdo con el que dos partidos se reconstruyen, reconquistan y actúan juntos.

Destacó además que se está en un acuerdo se basa un aspecto fundamental de la democracia que es construir mayoría, generar alianza una forma de cumplir con la nación que favorece la diversidad de criterio y acciones políticas.

A juicio del secretario de la IS no se pueden en la actualidad, estar arrinconado en los pequeños espacios nuestras propias entidades políticas por muy consecuente que sea.

"Hoy día tenemos la obligación, si queremos avanzar en el progreso, si queremos avanzar en el cambio que le sirva a toda la gente. Tenemos la obligación de concertar, de generar las grandes mayorías para ser capaces de poner primero el interés de toda nuestra gente".

Agrega que lo ideal, tal y como se ha hecho, es poner primero lo que le interese a la gente y ser capaces de poner a los programas de los partidos y los compromisos de estos en una sola mesa.

"Aquí tenemos que reconocer la capacidad que ha tenido el presidente de la República con esta apertura y esta visión que refleja su capacidad de estadista".

Luis Ayala de la Internacional Socialista destacó que en el acuerdo PLD- PRD también queda reflejada la voluntad de Miguel Vargas Maldonado de quien también destacó su compromiso y visión.

"Así que querido compañeros, con coherencia, con ideas y valores, consecuente a la historia y con una visión de futuro creo que serán capaces de ganar la victoria".

COMITÉS DE L'IS

AMÉRIQUE LATINE ET LES
CARAÏBES

COLOMBIE

28-29 août 2015

IMAGES (52)

IMAGES



+22

AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES



Réunion du Comité de l'IS pour l'Amérique Latine et les Caraïbes en Colombie

28-29 AOÛT 2015



Latifa Perry

Les 28 et 29 août, le Comité de l'Internationale Socialiste pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est réuni à Cartagena de Indias, en Colombie, accueilli par le Partido Liberal Colombiano (Parti libéral colombien, PLC). Les thèmes à débattre étaient « La paix en Colombie - un objectif commun pour les peuples de la région et une nécessité pour le progrès de tous » et « Les processus électoraux actuels en Amérique latine et aux Caraïbes : perspectives et évaluations ». Les partis membres de la région ont également présenté au Comité des rapports sur la situation dans leurs pays et sur le travail qu'ils y réalisent.

À l'inauguration de la réunion, le Comité a pu entendre l'hymne national colombien et d'autres chants interprétés par une chorale d'enfants de familles déplacées des zones touchées par le conflit armé qui sévit en Colombie depuis plus d'un demi-siècle. Avec le slogan « La réconciliation par la musique » imprimé sur leurs t-shirts, les membres de la chorale ont exprimé les espoirs et les désirs investis par la société colombienne dans le processus de paix actuellement en cours.

Ensuite, une vidéo a été diffusée. Elle avait été réalisée en mars 1990 lorsque le mouvement de guérilla du 19 avril et le gouvernement de Colombie avaient signé l'accord qui a permis de démobiliser le M19 et de réintégrer ses membres à la vie sociale et politique du pays. Cet exemple, qui a presque 25 ans, montre que l'Internationale Socialiste a déjà démontré son engagement envers la paix en Colombie, instaurant la confiance entre les parties, facilitant le dialogue politique et mettant sur pied une Commission pour superviser le transfert et la destruction des armes du mouvement M19.

Pendant la session inaugurale de la réunion, Luis Ayala, Secrétaire Général de l'IS, Horacio Serpa, dirigeant du PLC et Miguel Vargas Maldonado (PRD, République Dominicaine), Président du Comité de l'IS pour l'Amérique latine et les Caraïbes, se sont exprimés.

Luis Ayala commence par remercier le Parti Libéral colombien (PLC). Faisant référence à la vidéo, il a réitéré que les idéaux et valeurs qui inspiraient l'IS il y a 25 ans sont les mêmes que ceux qui motivent l'organisation et ses membres aujourd'hui. Il rappelle que la paix est une condition pour pouvoir incarner et réaliser ces valeurs, en déposant les armes grâce à des actions politiques. Il souligne aussi que cette réunion du Comité à Cartagena de Indias a une signification particulière car elle se tient au moment où le processus de paix entre le gouvernement colombien et le FARC progresse à La Havane, et réaffirme l'engagement de l'IS pour la paix en Colombie. L'IS est venue apporter le même message à propos de la construction de la paix dans d'autres régions du monde souffrant de conflits ouverts ou non résolus, y compris la lutte contre le terrorisme, telles que la Syrie, le nord de l'Irak et d'autres, ou encore dans son travail pour apporter une résolution paisible des conflits au Moyen-Orient, entre la Russie et l'Ukraine, au Sahara occidental, entre la Turquie et l'Arménie. Dans tous ces cas, l'IS et ses partis membres œuvrent pour l'action et le dialogue politique, inspirée par nos idéaux et nos valeurs, a-t-il ajouté. Il mentionne également la crise à la frontière entre la Colombie et le Venezuela, en plein essor au cours de la réunion du Comité, exprimant la consternation de l'IS face à la situation et la solidarité de l'organisation avec les familles colombiennes habitant à la frontière entre les deux pays, dont la dignité et les droits ont été touchés.

Se référant à la situation économique qui touche les pays de la région, Luis Ayala a vu cela comme un défi pour les partis membres en Amérique latine et aux Caraïbes, et il les a exhortés à faire face aux défis électoraux et le déclin de la popularité des gouvernements et des collectivités politiques tout en maintenant leurs objectifs ambitieux pour le peuple et en restant fidèles aux idéaux et aux principes du mouvement social-démocrate. Il a également souligné l'importance actuelle de la transparence et de proximité avec le peuple et a appelé à maintenir la continuation d'une position claire sur la lutte contre la corruption et le rejet des relations impropres qui peuvent survenir entre la politique et l'argent. Enfin, il a exprimé sa conviction comme quoi l'IS a été, et reste, une présence dans les grands défis auxquels le monde est aujourd'hui confronté, qui sont aussi des défis pour la région. Il a rappelé le long travail de l'IS sur le changement climatique, entre autres, en notant que l'organisation sera présente à la Conférence COP21 de Paris. Luis Ayala a déclaré en conclusion qu'un problème central pour l'Amérique latine et les Caraïbes est de progresser dans la lutte contre l'inégalité et dans cette optique l'IS commencera le travail au cours du second semestre de cette année de la Commission sur ce sujet, avec des personnalités de ce parti du monde et de chaque région.

Horacio Serpa accueille le Comité au nom du PLC et exprime ses remerciements pour la présence de l'IS en Colombie à un moment particulièrement important pour la progression du processus de paix. Il explique qu'actuellement le PLC est le second parti politique colombien, avec 17 sénateurs et 42 députés, et occupant des postes politiques de premier ordre tels que la présidence du Sénat, le ministère de l'Intérieur et le poste de maire de la ville de Cartagena elle-même. Aux élections d'octobre prochain, poursuit-il, le PLC espère se positionner comme la principale force politique en Colombie, souhaitant qu'un membre du parti soit élu Président de la République en 2018. Il indique également à l'auditoire que dans la situation actuelle à la frontière avec le Venezuela, le pays est uni dans son rejet indigné des décisions prises par Nicolás Maduro.

Faisant référence au processus de paix, Horacio Serpa rappelle qu'après son indépendance de l'Espagne, la Colombie a connu deux siècles de conflit. Il décrit les diverses confrontations du XXe siècle comme une vraie tragédie humanitaire. Depuis 1954 le pays a assisté à la montée de différents groupes subversifs. Après la signature de l'accord de paix avec M19, quatre sur sept candidats présidentiels ont été assassinés en 1990, dont Carlos Pizarro León-Gómez et le candidat libéral Luis Carlos Galán, une situation de violence qui a créé un puissant mouvement social et mis en branle le processus constitutif ayant débouché sur la création d'une Assemblée constitutive nationale puis l'adoption d'une nouvelle Constitution en 1991. En ce qui concerne le processus de paix en cours entre le FARC et le gouvernement colombien, Horacio Serpa exprime son espoir comme quoi il pourrait déboucher sur une conclusion satisfaisante dans un avenir proche, dans quatre à six mois, et exprime son souhait que l'IS continue à soutenir la Colombie dans la construction de la paix après la signature des accords.

Le Président du Comité, Miguel Vargas Maldonado, remercie également le PLC pour son accueil. Il rappelle qu'au cours de la dernière réunion du Comité au siège de l'Organisation of American States à Washington les 1 et 2 décembre 2014, l'un des défis de la région déjà identifiés était la manière d'appliquer les politiques publiques pour faire au ralentissement économique et rendre possible ce qu'il appelle une « meilleure croissance », consistant à réduire les inégalités et la pauvreté dans nos pays. Il maintient par ailleurs que les gouvernements et les partis doivent relever le défi d'une plus grande transparence, d'un rapprochement du peuple et de la participation des citoyens à la vie politique. Les démocraties de la région doivent être protégées et les libertés renforcées, fait-il remarquer. Dans cette optique, il mentionne l'engagement de l'IS envers la démocratie au Venezuela, rappelant le travail de l'envoyé spécial de l'IS à Caracas en novembre dernier et le rapport qu'il a présenté au Conseil de l'IS à Genève fin 2014. Une fois de plus aujourd'hui, indique-t-il, la crise à la frontière entre la Colombie et le Venezuela et l'état d'urgence promulgué dans la zone par le gouvernement du président Maduro peuvent être vus comme une menace pour la démocratie dans ce pays. Enfin, le président rappelle aux participants les questions à l'ordre du jour de la rencontre et ouvre la réunion au débat.

En ce qui concerne le premier point à l'ordre du jour, « La paix en Colombie - un objectif commun pour les peuples de la région et une nécessité pour la progression de tous », les membres du Comité écoutent les interventions des dirigeants du PLC, Eduardo Verano de la Rosa, Fabio Raúl Amin et Héctor Olimpo Espinosa. Les participants d'autres pays de la région, Francisco Rosales (FSLN, Nicaragua), Marcelo Stubrin (UCR, Argentine), Rafael Michelini (NE, Uruguay, Vice-Président de l'IS), Rafael Tejada (PRD, République Dominicaine), Henry Ramos (AD, Venezuela, Vice-Président de l'IS), Elsa Espinosa (PRI, Mexique, Vice-Présidente du Comité), Ricardo Navarrete (PRSD, Chili) et Margarita Zapata (FSLN, Nicaragua), participent également au débat et offrent leur point de vue sur les processus de paix dans leur propre pays, comme dans le cas de l'intervention des participants du Nicaragua, et formulent des analyses et commentaires sur les opportunités, défis et menaces observés dans l'expérience actuelle de la Colombie.

Juan Fernando Cristo Bustos, Ministre de l'Intérieur colombien, dans son intervention sur le contexte du problème, explique au Comité les origines et la progression des négociations en cours à La Havane. À son avis, la Colombie a aujourd'hui la possibilité de mettre un terme à ce conflit qui dure déjà depuis plus d'un demi-siècle et dont la résolution est cruciale pour le développement du pays. La paix est un souhait de longue date qui semble aujourd'hui être une possibilité réelle pour l'avenir proche. Il reconnaît que les progrès constatés récemment ont été rendus possibles par l'engagement du gouvernement envers le processus de paix. À l'heure

actuelle, rappelle-t-il, des négociations concrètes se déroulent à La Havane alors qu'en Colombie on parle déjà des manières susceptibles de permettre aux citoyens d'exprimer leur accord de ce qui a été convenu et des instruments qui pourraient garantir que le FARC abandonne la lutte armée et se réinsère dans la société et dans la politique nationales. Il affirme que l'on peut expliquer les progrès accomplis dans les négociations par plusieurs facteurs : la décision du président Santos de créer un cadre international favorable à la paix dans les relations avec l'Équateur, le Venezuela et les autres pays de la région ; l'adoption de lois reconnaissant les victimes du conflit et leur accordant des réparations et la restitution de leurs terres, sans laisser la discussion et la mise en œuvre de ces questions jusqu'à la fin du conflit ; enfin, la supériorité militaire et stratégique de l'État par rapport aux groupes subversifs. Il faut ajouter à cela le fait que le processus de paix considère les victimes comme sa principale préoccupation, que l'on s'est engagé à demander l'approbation des citoyens du pays et qu'il y a des opposants publics, notamment un secteur de l'opposition au gouvernement. Tous ces aspects sont des éléments nouveaux par rapport aux expériences antérieures qui n'ont pas abouti. Entre le 1er janvier 2012 et aujourd'hui, poursuit le ministre de l'Intérieur, plus d'un demi-million de victimes des agents de l'État, du FARC, de l'ELN et des groupes paramilitaires ont été indemnisés. C'est ce contexte qui permet de mettre les droits des victimes au centre des négociations entre le gouvernement et le FARC. Pour lui, c'est cette nouvelle focalisation qui explique les progrès du processus de paix. Les débats à La Havane portent actuellement sur le quatrième des cinq points de l'ordre du jour, lié aux droits des victimes. Pour beaucoup, il s'agit du problème le plus complexe à explorer, qui exigera la mise en place de Commissions de la vérité et de confronter des questions de justice transitionnelle. En ce qui concerne la question de l'indemnisation économique et de la restitution des terres, pendant la longue période de confrontation environ deux millions d'hectares ont été pris et quatre millions ont été abandonnés. On a réussi jusqu'à maintenant à restituer cent mille hectares, un chiffre qui devrait passer à un million en 2016.

Le ministre a terminé son intervention en soulignant qu'aujourd'hui la Colombie respire l'air de la démocratie et que sa société devient de plus en plus civilisée et respectueuse de droits de l'homme, ce qui permet de confronter avec confiance l'avenir après la conclusion des accords avec le FARC. Mais il rappelle au Comité que ces accords représentent un début dans la construction de la paix dans le pays, et non pas une fin. Des réunions comme celle-ci, et la poursuite de l'engagement de l'IS envers la Colombie après le conflit sont importantes pour tous les Colombiens et notamment pour les sept millions de victimes des cinquante ans de conflit et pour leurs proches, affirme-t-il.

Pour le second point à l'ordre du jour, concernant les processus électoraux prochainement attendus dans les pays de la région, le Comité a reçu un [rapport](#) envoyé par Haroldo Rodas, Secrétaire national adjoint de son parti membre au Guatemala, Unidad Nacional de la Esperanza (Union nationale de l'espoir, UNE). Ce document analyse la crise actuelle du pays, ses conséquences possibles sur les prochaines élections parlementaires fixées au 6 septembre et sur les chances de son candidat, Sandra Torres, une vice-présidente de l'IS, de passer au second tour. Les représentants des partis membres en Argentine, Gabriela Troiano (PS) et Jesús Rodríguez (UCR) présentent au Comité un rapport sur les résultats des élections primaires (ou *paso*, l'acronyme espagnol désignant des « primaires ouvertes, simultanées et obligatoires ») qui se sont déroulées dans le pays le 9 août 2015, et expliquent ce que réservent les élections présidentielles et parlementaires aux candidats, ainsi que pour les autres postes attribués par suffrage populaire. Jorge del Castillo, le représentant du parti péruvien APRA, rappelle au Comité que bien que les élections parlementaires au Pérou se dérouleront seulement l'an prochain, le 10 avril, et sont donc considérées comme lointaines, les campagnes ont déjà été lancées et les sondages indiquent que le candidat du parti Fuerza Popular (Force populaire), Keiko Fujimori, et celui du mouvement Peruanos por el Cambio (Péruviens pour le changement, PPK), Pedro Pablo Kuczynski, sont actuellement en tête. Mais la situation électorale à huit mois des élections est totalement ouverte et APRA est en train de mieux définir sa participation.

Enfin, les représentants des partis membres au Venezuela, Henry Ramos (AD), [Manuel Rosales](#) (UNT), Carlos Vecchio (VP) et Jorge Mirabal (MAS), informent le Comité que la crise sociale, économique et politique au Venezuela se détériore rapidement. Confronté à des conséquences négatives prévisibles pour le parti au pouvoir aux prochaines élections parlementaires fixées au 6 décembre, le gouvernement du président Maduro a intensifié les restrictions de la liberté d'expression et des médias, disqualifié de nouveaux candidats politiques pour des motifs administratifs et judiciaires et continué à imposer des restrictions aux droits de l'homme des vénézuéliens. Le Comité a été mis à jour à propos de la situation de Leopoldo López, leader de Voluntad Popular (Volonté populaire) par l'un de ses avocats, Roberto Marrero (VP, Venezuela), confirmant que López reste sous arrestation arbitraire et que ses droits de l'homme sont bafoués. Pour les représentants vénézuéliens, la crise à la frontière entre la Colombie et le Venezuela pourrait s'avérer être une stratégie du parti au pouvoir pour entraver les élections. Les représentants vénézuéliens insistent sur la nécessité absolue d'élections justes le 6 décembre et réitèrent leur appel pour que l'IS soit présente dans le pays aux côtés des démocrates vénézuéliens pendant le processus.

En ce qui concerne les situations nationales, le Comité écoute également les rapports des partis membres en Argentine (Jesús Rodríguez et Gabriela Troiano, UCR et PS respectivement), au Brésil (Marcio Bins, PDT, vice-président du Comité), au Chili (Patricio Tombolini et Pedro Neira, PRSD), au Mexique (Elsa Espinosa,

vice-présidente du Comité, PRI), au Nicaragua (Francisco Rosales, FSLN), au Panama (Humberto López Tirone, PRD), au Pérou (Jorge del Castillo, APRA), à Porto Rico (Rubén Berríos, PIP, Président honoraire de l'IS), en Uruguay (Rafael Michelini, vice-président de l'IS, NE) et au Venezuela (Timoteo Zambrano, UNT).

Progressant dans l'ordre du jour de la réunion, le Comité adopte à l'unanimité une [résolution](#) de soutien à la paix en Colombie, qui prévoit de créer une Commission de l'Internationale Socialiste pour contribuer au processus de paix en Colombie. De même, une [résolution](#) a été adoptée sur la situation au Venezuela et la crise à la frontière entre ce pays et la Colombie.

Clôturent la réunion, Luis Ayala, Secrétaire Général de l'Internationale, a remercié une fois de plus Horacio Serpa et le PLC pour leur hospitalité et a salué le haut niveau de débat et les accords passés lors de la réunion. Il a rappelé la présence au Conseil à Genève en décembre dernier de Marina Adamovich, épouse du dirigeant biélorusse Mikalai Statkevich, récemment libéré après quatre ans de réclusion politique injuste, et a exprimé son espoir comme quoi Lilian Tintori, qui s'était aussi exprimée à Genève, sera bientôt réunie avec son époux Leopoldo López, en liberté. Tant que les droits de l'homme et la démocratie ne sont pas totalement respectés au Venezuela, Luis Ayala a réitéré que l'IS restera engagée et sera aux côtés de ses partis membres durant les élections du 6 décembre.

Enfin, compte tenu de certains des sujets abordés au cours de ces débats, et reflétant notre engagement à l'intégrité et à l'amélioration de la qualité de nos démocraties, il a proposé que l'ordre du jour de la prochaine réunion pourrait inclure le financement public des partis politiques et la transparence des campagnes électorales, avec une discussion et analyse des processus et systèmes électoraux en Amérique latine et les Caraïbes. Cela a été accepté.

[Liste des participants](#)

[Résolution de Soutien pour la Paix en Colombie \(PDF\)](#)

[Résolution sur le Venezuela et la Crise à la Frontière entre la Colombie et le Venezuela \(PDF\)](#)

[Couverture de presse de la réunion](#)

**LE COMITÉ DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE
POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES**

RÉSOLUTION DE SOUTIEN POUR LA PAIX EN COLOMBIE

**Déclarant notre soutien et notre solidarité au peuple colombien
dans sa quête pour la paix**

Original: espagnol

CONSIDÉRANT :

Que l'Internationale socialiste est toujours restée engagée dans les processus de dialogue et de paix dans le monde et apporte son soutien actif à la Colombie depuis le mois de mars, durant la démobilisation du mouvement de guérilla M19 et sa signature d'un accord avec le gouvernement de Colombie durant lequel la présence d'une Commission de l'Internationale socialiste a participé à l'instauration de la confiance et à la supervision du transfert et de la destruction des armes du groupe de guérillas.

Que depuis la réunion de ce Comité à Bogota, en Colombie, en octobre 1999, et le XXI^e Congrès de l'Internationale socialiste organisé en novembre de la même année à Paris, en France, l'Internationale socialiste a exprimé sa position et sa solidarité afin de continuer à participer au processus de paix en Colombie.

Que durant les différentes réunions de l'Internationale socialiste ses partis membres ont exprimé leur intérêt pour la consolidation du processus de paix actuel en Colombie et pour une solution à cette confrontation interne par le dialogue et la négociation actuellement en cours.

Sur la base de ce qui précède, le Comité de l'Internationale socialiste pour l'Amérique latine et les Caraïbes, se réunissant à Cartagena de Indias, en Colombie :

ARTICLE UN : Réitère sa solidarité expresse avec le peuple colombien dans sa quête pour la paix et dans la recherche d'une solution définitive au conflit armé interne qui dure maintenant depuis 50 ans.

ARTICLE DEUX : Présente son soutien au gouvernement colombien et à son initiative de dialogue et d'engagement au processus de paix mené avec le mouvement de guérilla FARC à la Havane, à Cuba, et exprime son intérêt pour que ces négociations débouchent sur un accord de paix stable et durable.

ARTICLE TROIS : Invite le mouvement de guérilla ELN à suivre l'exemple du FARC en s'ouvrant à un dialogue qui lui permettra de déposer les armes, d'accéder au processus de La Havane ou de lancer un processus indépendant.

L'Internationale socialiste et ses partis membres réunis à Cartagena de Indias, par cet appel

à l'engagement en faveur de la paix en Colombie et soutenant la résolution des conflits par le dialogue et la négociation politique, en harmonie avec les préceptes de solidarité, égalité et fraternité qui gouvernent nos partis membres, **CONVIENT** :

De créer la COMMISSION DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE POUR LA SUPERVISION DU PROCESSUS DE PAIX EN COLOMBIE, et de demander une réunion avec le gouvernement de la République de Colombie afin de faire progresser le processus de paix de manière active dans le cadre des accords que le gouvernement de Colombie négocie actuellement avec le FARC-EP à La Havane, à Cuba.

RÉSOLUTION SUR LE VENEZUELA ET LA CRISE À LA FRONTIÈRE ENTRE LA COLOMBIE ET LE VENEZUELA

Original : espagnol

Réuni dans la ville de Cartagena de las Indias en Colombie les 28 et 29 août 2015, le Comité de l'Internationale socialiste pour l'Amérique latine et les Caraïbes a exposé à ses partis membres la détérioration de la situation économique, sociale et politique du Venezuela.

Nous avons donné la priorité aux thèmes essentiels tels que les violations des droits de l'homme, la criminalisation de la liberté d'expression, la persécution des médias dont El Nacional, Tal Cual et La Patilla, l'exil et l'emprisonnement des opposants du gouvernement sans procédure officielle et dernièrement la disqualification politique des principaux membres de la Mesa de la Unidad Democrática (MUD).

La résolution suivante présente les points de vue de notre organisation alors que le pays se prépare à organiser ses élections parlementaires le 6 décembre pour élire les députés qui formeront l'Assemblée nationale et :

RÉITÈRE la demande formulée par l'Internationale durant sa réunion du Conseil à New York en juillet dernier pour que le Conseil électoral national du Venezuela et les agences officielles du Venezuela invitent officiellement l'Internationale en capacité d'observateur international du processus électoral le 6 décembre prochain au cours duquel les délégués parlementaires de la nouvelle assemblée nationale doivent être élus. Cette invitation permettra une surveillance et une évaluation officielles des élections susmentionnées et contribuera à garantir la transparence et la légitimité du processus.

EXPRIME la préoccupation du Comité à propos des événements qui se déroulent à la frontière entre la Colombie et le Venezuela, qui mettent en danger les relations historiques fraternelles entre les deux nations, désormais compromises par la déclaration d'un ÉTAT D'URGENCE par le gouvernement du Venezuela sans aucune justification pour la prise d'une telle mesure, qui a provoqué des troubles et a humilié des milliers de familles vénézuéliennes et colombiennes et créé un sentiment de vulnérabilité en violant leurs droits fondamentaux et les exposant à la pauvreté.

Nous recommandons donc une gestion humanitaire de la crise, conformément aux lois qui régissent les processus de migration sortante et les accords entre les deux pays. Nous exprimons également notre désarroi face à l'absence d'accords qui déboucheraient sur des solutions immédiates à cette calamité sociale créée par de simples intérêts politiques. Le Comité demande la normalisation rapide de la situation à la frontière par des moyens diplomatiques, le dialogue et la coopération.



L'IS se félicite de la libération de Mikalai Statkevich et d'autres prisonniers politiques au Belarus

24 AOÛT 2015

La libération de prison de Mikalai Statkevich et de cinq autres prisonniers politiques au Belarus est saluée par l'Internationale socialiste qui a toujours fait campagne pour sa liberté et ses droits, ainsi que pour ceux de toutes les autres personnes injustement détenues pour des raisons politiques au Belarus.

Statkevich, dirigeant du parti social démocrate biélorussien membre de l'IS (BSDP-NH), et candidat de l'opposition à la présidence aux élections de décembre 2010, était détenu en prison depuis cette date pour avoir participé à des manifestations pro-démocratiques paisibles contre le régime autoritaire du président Lukashenko.

Depuis son arrestation, l'Internationale socialiste est active pour exiger sa libération, et a organisé des réunions en janvier 2011 avec le parti, des journalistes et des organisations des droits légaux, civils et humains dans la capitale biélorussienne de Minsk, durant lesquelles le Secrétaire général de l'IS, au nom de l'Internationale, a dénoncé les injustices du régime et souligné le soutien et la solidarité de l'Internationale socialiste et de ses membres dans le monde entier pour Statkevich et toutes les personnes luttant pour la démocratie et les droits de l'homme au Belarus. Cet engagement est resté sans faille au cours des quatre ans et huit mois de sa détention, avec des déclarations publiques et des déclarations de l'organisation, et en reconnaissant et soutenant la campagne courageuse de son épouse, Marina Adamovich, qui a été régulièrement invitée à s'exprimer devant le Conseil et durant les réunions du comité de l'IS sur la situation dans laquelle se trouvent Statkevich et d'autres prisonniers politiques au Belarus.

Bien qu'elle se félicite de la libération de Statkevich et des cinq autres prisonniers politiques, l'Internationale socialiste réitère fermement la nécessité d'organiser des élections libres et justes et d'instaurer une vraie démocratie au Belarus. De même, l'IS exige le rétablissement immédiat des droits politiques de Mikalai Statkevich et des autres figures de l'opposition, ainsi que le plein respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales de tous les citoyens et lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle reste intransigeante dans son exigence d'un gouvernement véritablement démocratique au Belarus. L'Internationale socialiste restera activement engagée dans le soutien de Mikalai Statkevich et des socio-démocrates au Belarus jusqu'à ce que cet objectif soit atteint.



L'IS condamne l'attentat terroriste en Suruc, Turquie 21 JUILLET 2015

The Socialist International vigorously condemns the terrorist attack carried out yesterday in Suruc, Turkey, killing over 30 people and injuring hundreds. We extend our deepest condolences to the family and friends of the victims and our sympathy to the Turkish nation.

The explosion, which was carried out at the Amara Cultural Park in Suruc where hundreds of young people had gathered in support of assistance to rebuild the city of Kobani, is believed to be the work of the terrorist organisation known as ISIS or Daesh.

While recalling the Declaration on Security and the Fight against Terror issued by the Council of the Socialist International at its recent meeting at the United Nations in New York, the Socialist International deplores this contemptible disregard for human life and renews its call for a strengthened coordinated multilateral response to the scourge of terrorism, with greater international cooperation.

INTERNATIONALE SOCIALISTE, PO BOX 67973, LONDRES, SW4 4DU, UNITED KINGDOM
T: (44 20) 7627 4449 | T: (44) 7825 149 076 | E: Socialist International

CONSEILS ANTÉRIEURS

CONSEIL



NEW YORK

06-07 juillet 2015

IMAGES (74)

IMAGES



+44

Réunion du Conseil de l'IS aux Nations Unies à New York

06-07 JUILLET 2015



Latifa Perry

Le Conseil de l'Internationale Socialiste s'est réuni les 6 et 7 juillet au siège des Nations Unies à New York alors que les délégués des partis membres de l'IS et des invités ([liste des participants](#)) se sont rassemblés pour débattre des questions clé pour notre mouvement figurant dans l'agenda mondial. Au cours de cette réunion de deux jours, les participants ont examiné les thèmes de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme, notre engagement envers les objectifs de développement durable, le changement climatique et COP21.

Le Secrétaire général de l'Internationale Socialiste, Luis Ayala, a ouvert la réunion et a accueilli tous les délégués. Il a présenté les thèmes à l'ordre du jour, soulignant qu'il s'agissait de domaines dans lesquels une forte influence social démocrate est nécessaire. Pour chaque thème, les participants pourront entendre des interventions des personnes directement affectées et d'autres responsables de l'orientation des débats au plan international. L'un des points forts de l'Internationale Socialiste a été sa capacité à contribuer à ces discussions depuis de nombreuses perspectives différentes et de s'engager au niveau institutionnel, aujourd'hui en démontrant son soutien aux idéaux et au travail des Nations Unies par la tenue de cette réunion au siège de l'ONU.

George Papandreu, Président de l'IS, a entamé son discours d'ouverture en revenant sur le résultat du référendum organisé le jour précédent en Grèce et en donnant son analyse de la situation qui avait amené à ce résultat, faisant référence à de nouveaux clivages dans la société suite à des politiques régressives et au plan mondial pour ceux qui ont le sentiment d'avoir profité de la mondialisation et ceux qui pensent le contraire. Il a fait référence à la [déclaration du Présidium](#) de l'IS à propos de la Grèce, publiée à la veille de cette assemblée du Conseil, qui lançait un appel aux dirigeants européens. Il a également souligné que les thèmes de cette réunion reflétaient les priorités du mouvement progressif mondial. Il a ajouté que le monde avait besoin d'une action coordonnée contre le terrorisme et devait placer les droits de l'homme au centre des questions du développement et de la coopération mondiale sur le changement climatique.

Sur le thème de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme, les représentants des pays directement touchés par des actes terroristes ont présenté la situation telle qu'ils l'ont vécue. Des rapports sur la lutte continue contre le groupe terroriste appelé ISIS ou Daech ont été présentés par l'Irak et la Syrie, demandant le soutien renforcé de la communauté internationale au front de leur lutte. De nombreux intervenants ont souligné la nécessité de respecter et de défendre les valeurs de notre Internationale face au terrorisme et à la violence, et de ne pas abandonner la démocratie et les libertés à la recherche de la sécurité. Un État démocratique efficace est un

contre-exemple aux partisans de la peur et de la terreur, et doit être protégé. Un autre message fort s'étant dégagé des participations était qu'une coopération internationale bien plus efficace sera nécessaire pour lutter contre les nouvelles menaces pour la sécurité qui émergent dans le monde. Au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, au Sahel et dans d'autres régions du monde où sévissent des groupes terroristes, ceux-ci ne tiennent pas compte des frontières nationales. La réaction doit donc être internationale et multilatérale. Une [déclaration](#) présentant la position de l'Internationale face au terrorisme et à l'insécurité dans le monde, faisant référence à plusieurs situations spécifiques mentionnées pendant les débats, a été adoptée par le Conseil. Des interventions ont également été entendues de la part des représentants des partis membres de l'IS en Israël et en Palestine, et une [déclaration](#) du Conseil sur la question palestinienne a été adoptée.

Au sujet des objectifs de développement durable (ODD), une allocution a été faite par Helen Clark, Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement, PNUD, qui soulignait que 2015 était une année offrant une opportunité pour le développement unique pour notre génération. Elle a exprimé sa conviction comme quoi des objectifs mondiaux ambitieux pourraient motiver les personnes à œuvrer pour une cause commune, et comme quoi les ODD cibleraient des activités inachevées depuis la période des objectifs du Millénaire pour le développement, en incorporant les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement au sein d'un programme à trois piliers. Les interventions diversifiées des participants sur ce thème ont souligné le rôle important que le développement durable peut jouer pour la paix et la prospérité, en s'attaquant aux inégalités et aux droits des femmes et des minorités. Le consensus était que les ODD étaient extrêmement représentatifs de nombreux objectifs fondamentaux de la social démocratie, ce qui se reflète dans une [déclaration](#) à ce sujet.

L'Internationale Socialiste continue à accorder une grande priorité à la lutte contre le changement climatique catastrophique, notamment au vu du prochain sommet COP21, au cours duquel on espère vivement qu'un accord complet longtemps attendu sur la lutte contre le changement climatique sera signé. Dans un discours d'introduction sur ce thème, Elio Di Rupo (Belgique PS), Vice-président de l'IS, a appelé à l'adoption d'un modèle économique différent en relation avec le changement climatique, afin d'encourager la justice mondiale sur le climat. Il a ajouté qu'il fallait adopter une manière différente de partager la planète, qui combinerait la lutte environnementale, une meilleure justice sociale et une lutte plus efficace contre la pauvreté. Mohamed Waheed, ancien Président des Maldives, a également fait un discours d'introduction dans lequel il présentait les défis spécifiques des petits états insulaires confrontés au changement climatique. Ces pays sont souvent de basse altitude, reculés et sous-développés, et ont besoin d'un accord progressif à Paris, allant au-delà de l'atténuation pour contribuer au processus d'adaptation. Le Conseil a adopté une [déclaration](#) sur le changement climatique et la COP21, soulignant les points de vue de l'IS alors que nous nous approchons de ce moment extrêmement important pour l'avenir de la planète.

Jan Eliasson, Secrétaire général adjoint des Nations Unies, était invité à présenter une intervention spéciale dans laquelle il a souligné les tâches de l'ONU dans une situation internationale toujours plus complexe marquée par une plus grande incertitude et de nombreux bouleversements et conflits. Les facteurs ethniques et religieux des crises actuelles signifient que les outils diplomatiques classiques ne fonctionnent plus aussi bien qu'autrefois. Les nations se fracturent et posent de graves dangers pour la sécurité régionale et internationales. Il a souligné que toutes les solutions internationales exigeront une formule basée sur la paix, le développement et les droits de l'homme. Après son intervention, Eliasson a répondu à des questions des participants portant sur le mandat de l'ONU, les conflits au Sahel et au Yémen et le respect du droit international, soulignant sa conviction comme quoi l'ONU est une force pour le bien, mais qu'il reste des occasions dans lesquelles des efforts supplémentaires des membres sont nécessaires pour que l'organisation puisse respecter sa charte et ses obligations envers tous les peuples du monde.

Conformément à une décision prise par la précédente réunion du Conseil, l'ordre du jour comportait un point portant sur les perspectives de l'Internationale Socialiste sur le problème du génocide arménien, au vu de sa reconnaissance par plusieurs parlements nationaux et institutions supranationales. Suite à un accord avec les Vice-présidents de l'IS en Arménie et en Turquie, il était annoncé et accepté par le Conseil que l'Internationale Socialiste organiserait une audience spéciale ou une table ronde sur ce thème plus tard dans l'année, intitulée « La reconnaissance du génocide arménien par la Turquie permettrait-elle une véritable réconciliation entre la Turquie et l'Arménie ? » Cette réunion inclurait la participation de représentants des partis membres de l'IS en Turquie et en Arménie ainsi que ceux d'autres partis membres intéressés, surtout des intellectuels, dirigeants d'organisations sociales et autres personnes invitées.

Suite à un travail intensif de la part du Comité de l'IS sur les Migrations, l'ébauche finale de la Charte de l'IS sur les Droits des Migrants a été présentée au Conseil par Habib el-Malki (Maroc, USFP), Président du Comité. Cette Charte met la question des migrations au cœur du programme de l'IS en se focalisant sur les droits de chaque migrant, qui sont si souvent ignorés dans les débats nationaux sur cette question. Le Conseil a adopté la [Charte](#) à l'unanimité, soulignant l'engagement de l'Internationale envers les droits fondamentaux de toutes les personnes vivant sur la planète.

La récente mission de l'IS au Sahara occidental a été présentée par Carme Chacón (PSOE, Espagne), Présidente

du Comité Méditerranée de l'IS, comme apportant une contribution active de l'IS au processus de paix. Conformément aux résolutions et décisions antérieures de l'Internationale Socialiste, la mission a mené des débats sur place avec les parties du conflit et un rapport a été préparé. Juan Antonio Yáñez-Barnuevo (PSOE, Espagne), qui a dirigé cette mission, a présenté les grandes lignes du rapport et de ses recommandations. Le Conseil, en acceptant le [rapport](#) par consensus, a exprimé son appréciation pour le travail du comité et de sa présidente, et sa reconnaissance aux membres de la mission. Le Conseil a convenu de rester activement engagé sur cette question dans l'objectif de contribuer à atteindre une solution politique à ce conflit et à une paix juste et durable dans cette région du monde.

Le Conseil a pu entendre une intervention sur les développements actuels au Venezuela avant le déroulement des élections législatives annoncées pour décembre prochain, et adopté une [résolution](#) demandant la libération de Leopoldo López, Daniel Ceballos, Antonio Ledezma et de tous les autres prisonniers politiques, et des garanties des droits et libertés fondamentaux ainsi que le retour des exilés politiques. Une autre [résolution](#) demandant le respect des droits du détenu Marafa Hamidou Yaya au Cameroun a également été adoptée.

Les rapports du co-Président du SIFAC et du Président du Comité d'Éthique ont également été approuvés. Le Conseil a noté, conformément aux statuts, la résiliation de l'adhésion de quatre partis en raison du non-paiement des frais d'adhésion.

La réunion du Conseil a élu Driss Lachgar, leader de l'USFP, Maroc, comme un Vice-président de l'IS et nouveau membre du Présidium de l'IS.

Enfin, le Conseil est convenu de tenir sa seconde réunion de 2015 à Luanda, en Angola, acceptant l'invitation fraternelle du MPLA, le parti membre de l'IS dans ce pays.

[Liste des intervenants](#)

[Grèce - Appel aux dirigeants européens](#)

[Déclaration sur la sécurité et la lutte contre le terrorisme](#)

[Déclaration sur la question Palestinienne](#)

[Déclaration sur les objectifs de développement durable](#)

[Déclaration sur le changement climatique et la COP21](#)

[Charte des droits des migrants](#)

[Rapport de la mission de l'Internationale Socialiste sur le Sahara occidental](#)

[Résolution sur le Venezuela](#)

[Appel pour la libération de Marafa Hamidou Yaya au Cameroun](#)

[Liste des participants](#)

[Couverture de presse de la réunion](#)

**Réunion du Présidium de l'Internationale Socialiste
New York, 5 juillet 2015**

GRECE – APPEL AUX DIRIGEANTS EUROPEENS

Original : anglais

À la veille de la réunion du Conseil de l'Internationale socialiste aux Nations Unies à New York les 6 et 7 juillet, le leadership collectif de l'organisation a lancé l'appel suivant aux dirigeants européens après le résultat du référendum en Grèce :

Les électeurs grecs se sont exprimés malgré les contraintes de temps extrêmes du référendum.

Le Non au projet d'accord avec la zone Euro et le FMI sur le programme d'ajustement doit être respecté par toutes les parties et un nouvel accord doit être rapidement négocié.

En même temps, les Grecs souhaitent majoritairement rester membres de la zone Euro. Un nouvel accord doit tenir compte du fait que la Grèce a fait d'énormes efforts d'ajustement fiscal et de douloureux sacrifices qui ont réduit le PIB de 25 %, et entraîné un taux de chômage de plus de 40 % chez les jeunes.

Le Non montre plus que tout le désespoir d'une société sans espoir pour l'avenir, une société poussée à bout par les politiques « d'austérité exclusive » qui ont détruit le développement et la véritable économie.

La Grèce était le premier pays en Europe à souffrir des conséquences de la crise financière mondiale de 2008.

Malgré les efforts du gouvernement socialiste grec en 2009, l'Europe a été lente à réagir de manière efficace et unie face aux pressions du marché.

Une réaction plus concertée de l'Europe à ce moment-là aurait pu permettre d'éviter la douleur excessive et les dilemmes dramatiques qui ont prolongé la crise grecque.

Si les leaders conservateurs en Europe avaient écouté les avertissements du gouvernement socialiste grec du premier ministre Papandreou, comme quoi la clé pour l'Europe et la Grèce n'était pas un renforcement de l'austérité mais des réformes plus approfondies, la crise aurait été une opportunité de changement et de progrès démocratique. La majorité conservatrice des institutions européennes a refusé de tenir compte de ces avertissements et a décidé d'accorder plus d'importance à la consolidation fiscale et à la réforme du marché du travail qu'à la création des bases pour une reprise économique solide qui encouragerait les investissements et créerait des emplois.

Cette semaine, des décisions cruciales doivent être prises en Grèce et en Europe.

Nous demandons au premier ministre grec de respecter le mandat sur la base duquel il a été élu et de faire tous les efforts nécessaires pour maintenir la Grèce dans la zone Euro. Agissant de manière coordonnée avec toutes les forces politiques démocratiques, le premier ministre, indépendamment de leur soutien du Oui ou du Non, doit travailler de manière constructive pour trouver dès que

possible un accord avec les institutions européennes, un accord qui devra inclure les éléments et réformes nécessaires pour une économie viable.

Toute autre option créera une tragédie humanitaire encore plus grave, avec des conséquences imprévisibles.

Nous lançons un appel aux dirigeants et institutions européens pour qu'ils respectent les choix démocratiques des Grecs et agissent de manière constructive pour trouver un accord acceptable pour toutes les parties.

L'image de l'Union européenne, la région la plus riche du monde, sera irrémédiablement ternie si l'on ne fait pas tous les efforts possibles pour sauver un État membre qui se trouve au bord du précipice. Pour l'avenir de l'Europe, il est crucial de trouver un moyen de combler l'écart entre le Nord et le Sud de l'Union, dans la solidarité.

Nous demandons à la Banque Centrale Européenne de continuer à soutenir le système bancaire grec car les victimes d'un effondrement ne seront pas les fraudeurs fiscaux riches qui ont envoyé leur argent à l'étranger mais les groupes plus faibles de la société qui pourraient perdre leurs petites économies.

Le lendemain du référendum, pour toutes les parties, le moment n'est pas aux récriminations. L'heure est venue de respecter la démocratie et les droits individuels, l'heure est venue d'arrêter les confrontations et les tactiques et d'encourager un débat honnête pour voir comment ressortir unis de l'impasse actuelle.

**Réunion du Conseil de l'Internationale Socialiste
Nations Unies, New York, les 6-7 juillet 2015**

DECLARATION SUR LA SECURITE ET LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Original : anglais

Le Conseil de l'Internationale Socialiste, réuni au siège des Nations Unies à New York les 6 et 7 juillet, a mené des débats sur le thème de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme. Ces interventions reflétaient les points de vue du monde entier sur la nécessité d'une action forte contre le terrorisme à la recherche d'un avenir plus sûr.

Le Conseil a également rappelé sa précédente déclaration sur la résolution des conflits, faite à Genève, reconnaissant qu'il était nécessaire pour le mouvement social démocrate de rester au premier plan de la lutte pour relever le double défi de la lutte contre le terrorisme et de la construction de la paix, pour rendre le monde plus sûr.

Chaque perte d'une vie innocente suite à un attentat terroriste est une tragédie, et le Conseil exprime sa solidarité avec tous ceux qui sont touchés par les attaques terroristes dans le monde. L'éradication du terrorisme dans le monde est un objectif fondamental pour le mouvement social démocrate, afin de protéger les vies et les moyens de subsistance. Une vie en sécurité, sans crainte d'attaques aléatoires, est un droit fondamental qui est actuellement nié à des millions de personnes dans le monde. Aucune région du monde n'a été épargnée par le fléau du terrorisme et il faudra un effort mondial coordonné pour lutter contre cette menace.

L'organisation terroriste appelée ISIS ou Daech continue à poser un grand risque pour les régions de Syrie et d'Irak où elle opère le plus largement, ainsi que pour le reste du monde. Sa campagne de violence et de destruction de la vie humaine et du patrimoine culturel reflète l'idéologie déformée qu'adoptent ces fanatiques. L'envergure des atrocités perpétrées par le Daech exige une réponse de l'ensemble de l'humanité afin de stopper et d'inverser sa progression.

Le Conseil exprime également son soutien à toutes les forces en Irak et en Syrie qui se trouvent en première ligne de la lutte contre ISIS. Le peuple kurde dans la région du Kurdistan et dans les zones libérées du Kurdistan syrien, en particulier Rojava, ont mené des efforts pour établir une société démocratique, non-sectaire, ethnique, pluraliste et avec égalité entre les sexes et ont fait de grands sacrifices dans la bataille en cours contre les extrémistes. Le gouvernement régional kurde (GRK) fournit un grand nombre de services aux 2 millions de personnes déplacées et réfugiées avec un front de bataille avec ISIS de 1050 km. L'IS exprime sa reconnaissance et son soutien au GRK et à son président Massoud Barzani pour leurs efforts contre ISIS. Nous soutenons fortement la solution pacifique de la cause kurde au Moyen-Orient.

Il faut également lancer des initiatives pour protéger les personnes susceptibles d'être séduites par la propagande du Daech et de tenter de partir rejoindre ce groupe terroriste. Il est dans l'intérêt des pays d'origine et de destination d'empêcher ces combattants étrangers de rejoindre le Daech. Ces efforts doivent s'inscrire dans un effort plus large pour comprendre et lutter contre les causes du terrorisme afin d'éviter son élargissement. Bien que le terrorisme doive toujours être condamné, on ne résoudra

jamais le problème si l'on n'examine et ne neutralise pas les griefs qui poussent les personnes désaffectées à se tourner vers cette voie extrémiste.

Le Conseil regrette l'incapacité des récents pourparlers de paix à Genève à obtenir un cessez-le-feu au Yémen, où la violence et la terreur se sont généralisées. L'Internationale socialiste, qui est restée active et engagée avec ses partenaires yéménites tout au long des bouleversements des récentes années, reconnaît que le destin des Yéménites est en jeu alors qu'ils cherchent à bâtir une société inclusive et une démocratie fonctionnelle. Le Conseil réitère l'importance du rôle que joueront les partenaires internationaux du Yémen et demande la reprise des négociations de paix coordonnées par les Nations Unies. Sans solution politique et restauration du gouvernement légitime du Yémen, la situation humanitaire déjà grave continuera à empirer et un cessez-le-feu immédiat est nécessaire pour rétablir les approvisionnements en aliments, carburant et médicaments.

Nous resterons aussi aux côtés de la démocratie et de la sécurité en Tunisie, où deux attentats terroristes ont récemment menacé les progrès accomplis depuis la Révolution du Jasmin en 2010-11. Le Conseil réitère sa solidarité avec le parti membre de l'IS en Tunisie, Ettakatol, et avec les citoyens de Tunisie dont les moyens d'existence futurs sont menacés par l'insécurité et l'instabilité. Aujourd'hui plus que jamais la Tunisie a besoin d'aide pour rester un contre-exemple de l'image mondiale des extrémistes et des fondamentalistes. Il est également crucial d'empêcher un retour au passé et à l'utilisation du prétexte de la sécurité comme excuse pour limiter la démocratie et les droits.

Le Conseil de l'Internationale Socialiste exprime sa vive préoccupation quant à la situation qui prévaut en Libye et menace la stabilité de la région. Le Conseil soutient les efforts des Nations unies et du représentant du secrétaire général pour une solution politique fondée sur le dialogue entre les différentes composantes de la société libyenne.

La sécurité au Moyen-Orient dépend aussi d'une résolution paisible du conflit entre Israël et la Palestine, et le Conseil réitère la déclaration faite lors de sa précédente assemblée à Genève, demandant la reconnaissance immédiate et inconditionnelle de l'État de Palestine sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme sa capitale, et la fin de l'occupation. Une solution à deux États est la seule manière d'obtenir une paix durable, avec un État israélien et un État palestinien existant côte à côte dans la sécurité. C'est dans ce but que nous soulignons notre encouragement de l'approche non-violente à tous les niveaux et par toutes les parties, et notre soutien à un gel total des activités de colonisation, de destruction des logements et de déportation des Palestiniens.

Les conflits non résolus sont également une préoccupation dans la CEI, dans le Caucase et dans la région de la mer Noire, notamment la crise qui se poursuit en Ukraine et qui a un effet déstabilisant sur la sécurité dans toute cette région. Le manque de progrès dans l'obtention d'un cessez-le-feu est profondément troublant et le Conseil réitère l'appel du Comité de l'IS pour la CEI, le Caucase et la mer Noire demandant aux parties du conflit de respecter le droit international et de mettre en œuvre le cessez-le-feu tel que présenté dans l'accord de Minsk II, ainsi que toutes ses autres dispositions.

Le Conseil exprime sa solidarité au parti membre de l'IS au Nigeria, qui continue sa lutte contre le terrorisme armé. Nous réitérons notre soutien aux efforts régionaux pour lutter contre la menace que représente Boko Haram, soulignée une fois de plus par une vague d'attentats qui ont fait plus de 150 morts dans l'état de Borno la semaine dernière. Cette coopération est cruciale pour mettre un terme à cette campagne terroriste qui dure depuis six ans.

Le Conseil réitère les appels lancés par le Comité de l'IS pour l'Afrique lors de sa récente réunion à Bamako pour l'élaboration et l'adoption d'une stratégie de sécurité commune par le biais d'une convention pour la sécurité en Afrique. En Afrique comme ailleurs, la sécurité fait partie intégrante des politiques de bonne gouvernance et de développement durable.

Le Conseil se félicite de la récente signature de l'accord d'Alger par toutes les parties au Mali. Cet accord de paix est un progrès non seulement pour le Mali mais aussi pour tout le Sahel, et nous félicitons le gouvernement du Mali et le Président Keita pour cet accomplissement en faveur de la paix, de la justice et de la sécurité. L'IS poursuivra son engagement actif au Mali par le biais de ses partis membres et se réjouit à l'avance de la pleine application de l'accord de paix et de la réalisation du processus de réconciliation nationale.

Le Conseil considère qu'il est essentiel de poursuivre le processus de paix entre le Gouvernement colombien et les FARC à La Havane. Il prie instamment les parties d'accélérer les délibérations afin d'arriver dès que possible aux accords devant produire la fin de l'insurrection armée par les FARC et l'intégration de ses membres, avec toutes les garanties de sécurité personnelle et politique, à la démocratie colombienne. Lors de la prochaine réunion du Comité de l'IS pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui aura lieu en août à Cartagena, il délibérera sur la proposition du Parti Libéral colombien de nommer un comité de suivi de l'IS du processus de paix en Colombie.

L'Internationale Socialiste a été et restera proactive dans la promotion de la paix et de la sécurité dans le monde, notamment grâce à sa capacité à rassembler des parties de camps opposés d'un conflit dans un esprit de coopération fondé sur des valeurs idéologiques communes. Le terrorisme prend de nombreuses formes mais son facteur commun est un mépris absolu pour la vie humaine et une volonté d'infliger des souffrances aléatoires à des personnes innocentes. La menace du terrorisme ne respecte pas les frontières et exige une réaction multilatérale ainsi qu'une coopération internationale renouvelée.

**Réunion du Conseil de l'Internationale Socialiste
Nations Unies, New York, les 6 et 7 juillet 2015**

DECLARATION SUR LA QUESTION PALESTINIENNE

Original : anglais

Le Conseil de l'Internationale Socialiste, réuni aux Nations Unies (New York) les 6 et 7 juillet 2015, a débattu sur le thème de la paix et de la sécurité internationales et a réfléchi aux perspectives de paix au Moyen-Orient.

- *Il a rappelé* les déclarations précédentes de l'IS, notamment le Conseil de l'IS à New York en juin 2010, le Comité Moyen-Orient de l'IS (SIMEC) en juin 2011, le Conseil de l'IS à Istanbul en novembre 2013 et le Conseil de l'IS en décembre 2014.

- En exprimant les représentations faites par les partis palestiniens et israéliens membres de l'Internationale Socialiste, le Conseil :

- *Réaffirme* le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, y compris son droit à un État palestinien indépendant sur les frontières de juin 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale, et réaffirme son engagement, en conformité avec le droit international, de mettre un terme à l'occupation israélienne initiée en 1967 en vue d'atteindre la solution à deux États, comme deux États souverains et démocratiques pour tous leurs citoyens et comme solution juste au problème des réfugiés palestiniens, sur la base de la Résolution 194 des Nations unies.

- *Exprime* son soutien aux initiatives diplomatiques en faveur de ce droit et appelle la communauté internationale à prendre des mesures urgentes pour assumer sa responsabilité politique, juridique et morale à cet égard.

Après plus de 22 ans sans que le processus de paix bilatéral n'ait obtenu la paix, nous croyons que le temps est venu pour la communauté internationale (de manière collective) de s'acquitter de sa responsabilité en vertu du droit international de mettre fin à l'occupation et à tous les obstacles empêchant le peuple palestinien d'exercer son droit à l'autodétermination.

En rappelant la déclaration du Conseil relative au Moyen-Orient faite à Athènes en 2011, où nous avons appelé à la reconnaissance de l'État de Palestine si les négociations échouaient, les membres de l'IS ont réaffirmé leurs engagements suivants :

1. Soutenir la reconnaissance immédiate et inconditionnelle de l'État de Palestine sur la frontière de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale. L'autodétermination dans une Palestine indépendante sur la frontière de 1967 est un droit juridique reconnu du peuple palestinien. Dans le cas où un membre de l'IS serait membre de son gouvernement national, il serait du devoir de ce membre de l'IS d'assurer la reconnaissance de l'État de la Palestine.

2. Jouer un plus grand rôle international à travers une conférence internationale constituée de divers acteurs internationaux issus de différentes régions, afin d'encourager une paix juste et durable fondée sur le droit international pour l'Israël et la Palestine, incluant la cessation de l'occupation ayant débuté en 1967.

3. Soutenir la cessation totale de toutes les activités de peuplement, notamment à Jérusalem-Est, de la destruction des maisons et de la déportation des Palestiniens.

4. Favoriser l'approche non violente à tous les niveaux et par toutes les parties, et exiger la cessation immédiate de toutes les formes de violence par l'armée et les colons israéliens contre la résistance non violente palestinienne, ainsi que la cessation de toutes les activités de peuplement israéliennes sur les territoires palestiniens occupés, dont Jérusalem.

5. Exiger la libération immédiate de tous les prisonniers palestiniens détenus par Israël, en particulier les membres élus du Conseil législatif palestinien, les mineurs et les détenus administratifs.

6. Condamner fermement le blocus illégal de la bande de Gaza par les Forces militaires israéliennes et appeler le gouvernement israélien à lever immédiatement le siège sur la bande de Gaza et à permettre la libre circulation des personnes et des marchandises entre la bande de Gaza et la Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est.

**Réunion du Conseil de l'Internationale Socialiste
Nations Unies, New York, les 6-7 juillet 2015**

DECLARATION SUR LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Original : anglais

Le Conseil de l'Internationale Socialiste, réuni au siège des Nations Unies à New York, a évoqué les progrès effectués en direction des objectifs du Millénaire pour le développement et le programme de développement post-2015. Ce processus sera axé sur les objectifs de développement durable (ODD) proposés par le Groupe de travail ouvert qui a émergé du document sur le résultat de Rio+20.

L'Internationale Socialiste a toujours soutenu que pour atteindre l'objectif du plein développement et des opportunités pour tous, tout en protégeant l'avenir de la planète, il faudra opérer un changement de paradigme en faveur d'un développement totalement durable. Les ODD sont donc conformes aux valeurs du mouvement social démocrate mondial, et l'IS et ses partis membres doivent être en première ligne d'un mouvement mondial pour réaliser ces objectifs au cours des quinze prochaines années. Le programme de développement de notre mouvement comporte trois piliers - économique, social et environnemental - qui doivent avoir une priorité égale pour pouvoir obtenir un authentique développement.

Le but de l'éradication de la pauvreté est l'une des priorités de longue date du travail de l'Internationale Socialiste et, dans de nombreux pays du monde, ses partis membres gouvernants ont joué un rôle déterminant dans les programmes de lutte contre la pauvreté. La présence persistante de la pauvreté extrême est honteuse et son éradication doit être une priorité absolue du développement. La pauvreté et le sous-développement figurent aussi parmi les causes premières des conflits dans le monde entier.

Le développement et la sécurité sont donc étroitement liés et il faut obtenir la sécurité alimentaire, de l'eau et de l'énergie dans un cadre durable. Dans bien des cas, des investissements en infrastructures seront nécessaires. Le défi de la construction de cette infrastructure là où elle n'existe pas exige une approche novatrice et l'exploitation de progrès technologiques afin d'obtenir une industrialisation durable dans les pays en développement.

L'Internationale Socialiste a toujours placé l'égalité au cœur de son programme. Il est donc gratifiant de voir que cette question cruciale figure parmi les ODD. L'égalité entre les sexes est essentielle, car il est impossible d'atteindre un vrai développement sans la pleine participation des deux sexes à tous les niveaux de la société et sans discrimination. Mettre fin à la violence à l'encontre des femmes, leur donner un accès égal à l'éducation et éliminer la pauvreté sont des impératifs pour obtenir la responsabilisation des femmes. La réduction des inégalités au sein des pays et entre eux est non seulement une valeur progressive fondamentale mais aussi une priorité absolue si l'on souhaite atteindre les ODD.

Au plan fondamental, la durabilité est la manière dont nous assurons l'avenir à long terme de la planète et pour y parvenir il faut apporter des changements dans nos habitudes de consommation et de production. Il est logique au plan économique comme au plan environnemental d'éliminer la surconsommation et le gaspillage. Une consommation moindre contribuera aussi à soulager la pression sur les écosystèmes de la Terre. L'atmosphère dans laquelle le développement futur se déroulera sera définie à bien des égards par l'envergure et l'ambition de l'engagement mondial à lutter contre le changement climatique, qui est l'un des défis les plus pressants pour l'humanité.

Le Conseil reconnaît l'importance de l'année 2015 en termes de développement. La capacité à mettre en œuvre le programme post-2015 dépend beaucoup de l'accès au financement et c'est pourquoi la réussite de la Troisième conférence internationale sur le financement du développement est cruciale, le montant estimé pour pouvoir réaliser les ODD d'ici 2030 étant de 3,3 à 4,5 trillions de dollars. Une conférence des donateurs réussie peut avoir d'énormes ramifications positives pour l'adoption par le Sommet de l'ONU du programme de développement post-2015 en septembre et du COP21 en décembre. L'année 2015 marquera donc une opportunité unique pour notre génération de garantir un développement vraiment durable.

Le Conseil de l'IS réitère son soutien total aux ODD et demande à tous les pays d'adopter le nouveau programme du développement post-2015 lors du Sommet de l'ONU sur le développement durable [en septembre 2015]. Ces objectifs ambitieux pourront devenir la pierre angulaire du programme de développement des 15 prochaines années, ouvrant la voie vers un avenir plus prospère, plus égal et plus vert pour la planète.

**Réunion du Conseil de l'Internationale Socialiste
Nations Unies, New York, les 6-7 juillet 2015**

DECLARATION SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA COP21

Original : espagnol

La réunion du Conseil à New York les 6 et 7 juillet 2015 a examiné la question du changement climatique et les défis auxquels la communauté internationale est confrontée au vue de la prochaine conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Paris fin 2015 et de ce qu'elle pourrait réaliser.

Le changement climatique est une préoccupation constante pour notre organisation et occupe donc une position centrale dans son ordre du jour. Vu la gravité des effets de ce phénomène au plan mondial, et leur impact sur la sécurité et le développement humain, la recherche d'une solution équitable et juste au changement climatique exige la mobilisation des capacités de chacun. L'Internationale, avec sa Commission pour une société mondiale durable et son rapport intitulé *D'une économie à haute teneur en carbone vers une société à faible teneur en carbone* en a fait une question centrale pour ses partis membres et dans leurs propositions politiques.

Nous devons adopter de profonds changements dans les styles de vie et dans les modèles de production et de consommation. Nous devons limiter l'utilisation des ressources non renouvelables et modérer la consommation, l'optimisation de l'efficacité et la réutilisation et le recyclage des matériaux. Les effets les plus graves de la détérioration de l'environnement sont subis par les plus pauvres et ceux qui sont le moins protégés, dont les migrants. La crise financière de 2008 n'a pas créé une nouvelle forme de réglementation qui permettrait de repenser les critères obsolètes qui continuent à régir le monde et touchent l'environnement, plaidant la cause de la protection de ce dernier et la prise en charge des plus faibles dans la société.

Vendredi dernier, le 3 juillet, un groupe de 36 lauréats du prix Nobel réunis sur l'île de Mainau du lac Constance en Allemagne, ont rédigé une déclaration sur le changement climatique, rappelant qu'il y a 60 ans exactement dans le même lieu d'autres lauréats du prix Nobel avaient averti le monde des dangers des armes nucléaires. La menace à laquelle la planète est aujourd'hui confrontée est d'ampleur comparable, affirment-ils. Les prédictions obtenues à partir des modèles climatiques indiquent qu'il est très probable qu'au cours du siècle prochain la température de la Terre va augmenter de plus de 2 °C par rapport à son niveau pré-industriel à moins que les prochaines décennies ne produisent une réduction majeure des émissions anthropiques de gaz à effet de serre. Et en conclusion ils demandent que l'on saisisse l'opportunité de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Paris en décembre 2015 pour prendre des mesures décisives afin de limiter les émissions mondiales futures.

Depuis le siège des Nations Unies à New York, l'Internationale Socialiste renouvelle son engagement politique face à cette immense tâche mondiale. Paris doit présenter à la communauté internationale un accord universellement contraignant, avec des engagements communs et des exigences correctement différenciées, des objectifs précis et des évaluations scientifiques à jour, tout comme notre organisation le demande depuis de nombreuses années.

**Réunion du Conseil de l'Internationale Socialiste
Nations Unies, New York, 6-7 juillet 2015**

CHARTRE DES DROITS DES MIGRANTS

Préambule :

La migration et l'exil dans la plupart des cas sont liés au besoin de vaincre la pauvreté, d'échapper aux conflits, de relever des défis économiques ou environnementaux. Mais, elle doit rester avant tout, pour les personnes, un gage de dignité et doit s'inscrire en droite ligne du respect des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

En tenant compte des discriminations émanant des différents cadres juridiques nationaux mais aussi des pratiques liées à la xénophobie et au racisme, il est impératif que les partis politiques et les gouvernements faisant partie de l'Internationale Socialiste, montrent leur engagement à lutter pour remédier à ces injustices, en adoptant une Charte des Droits Fondamentaux des Migrants, des Réfugiés et des Demandeurs d'Asile.

Les migrants, au niveau global, contribuent au développement économique et social de leurs pays d'origine et de destination par le transfert de fonds et de compétences, les investissements dans tous les secteurs réduisant ainsi le chômage et permettant les échanges de cultures. La Migration a ainsi contribué à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en réduisant la pauvreté par l'augmentation des revenus des ménages, et en investissant dans le capital humain, conduisant à l'amélioration de la santé, des résultats scolaires et de la consommation des biens et services. Toutefois, si la migration n'est pas régie correctement, elle peut avoir des effets négatifs tant pour les migrants que pour les pays d'origine, de transit et d'accueil. Le constat global est que la migration constitue un facteur catalyseur de développement et que les migrants restent des agents de développement.

Ces positions ont été réitérées dans les délibérations et les résultats d'un certain nombre d'événements mondiaux clés grâce auxquels les Etats et les organisations parties prenantes ont appelé à intégrer la migration dans l'agenda du développement post 2015.

Face à ces enjeux, des initiatives pour la protection des migrants, la promotion de leurs droits, la valorisation de leur apport et leur réinsertion au retour, ont été développées à haut niveau, entre les pays de départ, de transit et d'accueil, au sein des Nations Unies, de l'Union Africaine, de l'Union Européenne et les pays ACP.

Si, au cours des dernières années, il y a eu dans certains pays une amélioration au niveau de la législation concernant les migrants, une détérioration est constatée par rapport au traitement des migrants irréguliers, des demandeurs d'asile et des réfugiés. Ces derniers sont fréquemment victimes de réseaux de passeurs provenant tant de leur pays d'origine que des pays de destination, subissent des exploitations économiques et sexuelles, des tortures et des actes de violence et souvent sont cantonnés dans des camps ou centres de détention dans des conditions inhumaines. Le nombre des victimes qui ont péri en mer, sur des embarcations de fortune, de la Méditerranée jus qu'à la mer d'Andaman, montre l'ampleur de la tragédie.

Pour les progressistes, il devient urgent non seulement de renforcer effectivement la protection des droits fondamentaux des migrants fondés sur les valeurs universelles, de dignité humaine, de

liberté, d'égalité, de solidarité et reposant sur les principes de la démocratie et de l'Etat de droit, mais aussi de sensibiliser l'opinion publique internationale sur la nécessité d'agir avant que il ne soit trop tard. Avant que des problèmes liés aux flux migratoires ne fassent plus de victimes.

La Charte des Droits des Migrants, des Demandeurs d'Asile et des Réfugiés, est basée sur les principes énoncés dans les textes fondamentaux universels suivants, tous affirmant leur attachement au respect de la personne humaine et aux libertés fondamentales :

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 28 août 1789;

La Charte des Nations Unies du 26 juin 1946;

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen du 10 décembre 1948;

La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples adoptée le 27 juin 1981 et entrée en vigueur le 21 octobre 1986;

La Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, 18 décembre 1990;

La Charte de l'Union Européenne de 2000;

La Convention Internationale des Droits des Migrants de 2003.

La jouissance de ces droits entraîne aussi des responsabilités et des devoirs, tant à l'égard d'autrui qu'à l'égard de la communauté humaine et des générations futures.

TITRE I : DE LA DIGNITE HUMAINE

Article 1 : Droit à la vie

Tout migrant a le droit à la vie

Article 2 – Droit à la Dignité

La dignité des migrants à l'instar de tous est inviolable, elle doit être respectée et protégée.

Article 3: Droit d'asile

Asile, conformément à la Convention des Nations Unies relative au Statut des Réfugiés du 28 juillet 1951, doit être garanti pour ceux qui endurent la persécution. Asile et protection humanitaire doivent être accordés sur une base individuelle ou collective, quand une persécution vise un ensemble de personnes ou groupe minoritaire.

Article 4 : Intégrité

Tout migrant, régulier ou irrégulier, demandeur d'asile ou réfugié, a droit à son intégrité physique et mentale garanties par l'interdiction de tortures, de peines et traitements inhumains et dégradants.

Article 5 : Interdiction de l'esclavage et du travail forcé

Les pratiques comme l'esclavage, la servitude, le travail forcé ou obligatoire et la traite des êtres humains sont interdites.

Article 6: Droit à la citoyenneté

Tous les migrants doivent avoir le droit d'accéder à la nationalité du pays d'accueil, sous conditions justes. Surtout les personnes apatrides devraient avoir la possibilité de devenir des citoyens du pays où ils vivent, en ligne avec la Convention des Nations Unies sur la réduction des cas d'apatridie du 30 août 1961.

TITRE II : DES LIBERTES

Article 6 : Liberté de circuler

Tout migrant résidant légalement dans son pays d'accueil a le droit de circuler et de séjourner librement sur l'ensemble du territoire de son pays d'accueil.

Article 7 : Droit à la sécurité

La sécurité des migrants doit être assurée en tous lieux et en toutes circonstances dans les pays de transit et dans les pays d'accueil.

Article 8 : Respect de la vie

Tout migrant a le droit au respect de sa vie privée et familiale et de son domicile.

Article 9 : Liberté morale

La liberté de pensée, de conscience et de religion y compris celle de la pratiquer collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement et l'accomplissement des rites.

Article 10 : Liberté d'expression

Tout migrant a droit à la liberté d'expression, d'opinion et de communication dans le respect des lois et règlements des pays d'accueil.

Article 11 : Liberté d'association

La liberté de réunion pacifique et d'association à tous les niveaux dans les domaines politique, syndical et civique dans le cadre de la législation des pays d'accueil.

Article 12 : Liberté de travailler

Les migrants résidant légalement ont droit à la liberté professionnelle ainsi qu'à la liberté d'entreprise dans les pays d'origine et d'accueil.

TITRE III – DE L'EDUCATION

Article 13 - Droit à l'éducation

Tout migrant ainsi que les membres de leur famille ont droit à l'éducation. Ce droit comprend un accès équitable et sans restriction conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (Droit à l'éducation) à l'enseignement primaire de qualité et à l'enseignement secondaire à tous les niveaux y compris pour les filles migrantes, et les migrants de retour ainsi que la liberté pour les parents d'assurer l'éducation et l'enseignement religieux de leurs enfants conformément à leurs convictions religieuses philosophiques et pédagogiques conformément à la législation des pays d'accueil.

Article 14 : Formation professionnelle

L'accès à la formation professionnelle ainsi que la liberté de créer des établissements d'enseignement dans le cadre de la législation des pays d'accueil doit être garanti pour les migrants.

TITRE IV : DU TRAVAIL

Article 15 : Travail décent

Tout migrant résidant légalement a le droit de chercher un emploi, de travailler, de s'établir et de fournir des services dans les conditions de travail équivalentes à celles dont bénéficient tous les citoyens des pays d'accueil; Les migrants irréguliers, les demandeurs d' asile et les réfugiés doivent être protégés de l' exploitation professionnelle.

Article 16 : Accès aux services de placement

Tout migrant résidant légalement a le droit d'accéder à un service gratuit de placement, le droit à une protection contre tout licenciement injustifié conformément à la législation en vigueur dans les pays d'accueil.

Article 17 : Conditions de travail

Tout migrant travailleur dans le respect de sa dignité a droit à des conditions de travail décentes en conformité avec les normes de santé, et de sécurité.

Article 18 : Congés

Tout migrant travailleur a le droit à une limitation de la durée maximale du travail et à des périodes de repos journalier et hebdomadaire ainsi qu'à des congés annuels payés tels que stipulés par la législation en vigueur.

Article 19 : Travail des enfants

Le travail des enfants est interdit. L'exploitation professionnelle d'enfants doit être punie par la loi des pays d'accueil.

TITRE V : DU RESPECT DES DIVERSITES

Article 20 : Egalité en droit

Tous les individus naissent libres et égaux en droit indépendamment de leur lieu de naissance.

Article 21 : Discrimination

Toute discrimination relative à la race, à la couleur, au sexe, aux origines ethniques ou sociales ; à la langue, à la religion ou aux convictions, à la condition physique est interdite.

Article 22 : Respect des diversités

Les pays de transit et d'accueil doivent respecter la diversité culturelle, religieuse et linguistique.

TITRE VI : DE LA PROTECTION DES MIGRANTS

Article 23 - La propriété

Tout migrant a un droit de jouissance des biens que il ou elle a acquis légalement y compris la propriété intellectuelle, de les utiliser, d'en disposer et de les léguer et ne peut en être privé que pour cause d'utilité publique dans les conditions prévues par la législation locale.

Article 24 - Expulsions

Les expulsions collectives sont interdites sans preuve de non régularité.

Aucun migrant ne peut être éloigné, expulsé ou extradé vers un Etat où il existe une probabilité avérée qu'il sera soumis à une peine de mort, ou aux traitements inhumains et dégradants.

Article 25 - Protection diplomatique et consulaire

Tout migrant résidant dans un Etat dont il n'est pas ressortissant bénéficie de la protection consulaire et diplomatique de son pays d'origine et de tout autre Etat représenté dans ce pays dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet Etat.

Article 26 : Abus

Les migrants travailleurs ont droit à une protection contre toutes les formes de discrimination, contre l'exploitation au travail et l'abus, en particuliers pour les travailleurs peu qualifiés, les travailleuses migrantes et les enfants.

TITRE VII : DE LA SANTE ET DE LA SECURITE SOCIALE

Article 27 : Santé

Tous les migrants ont le droit d'accéder à la prévention et aux soins médicaux dans les conditions établies par la législation en vigueur et les pratiques nationales. Tous les migrants irréguliers, les demandeurs d'asile et les réfugiés ont droit aux soins médicaux.

Article 28 : La sécurité sociale

Les migrants travailleurs conformément à la législation en vigueur ont droit à l'accès aux prestations de sécurité sociale et aux services sociaux couvrant la maternité, la maladie, les accidents de travail, la dépendance ou la vieillesse ainsi qu'en cas de perte d'emploi.

TITRE IX : DE L'EGALITE EN DROIT

Article 29 : Egalité de traitement dans l'administration

Tout migrant a le droit au traitement impartial de ses affaires, et des recours dans les délais requis et de façon équitable par les institutions, organismes et organes du pays d'accueil avec l'exigence de motivation des décisions administratives. Les migrants irréguliers, les demandeurs d'asile et les réfugiés ont le droit d'être informés sur la législation et les procédures administratives qui les concernent dans les pays où ils se trouvent.

TITRE X : DE LA JUSTICE

Article 30 : Présomption d'innocence

Tout migrant conformément aux dispositions légales nationales et internationales doit bénéficier de la présomption d'innocence.

Article 31 : Droit de défense

Le respect des droits de la défense principe sacré du droit doit être garanti à tout migrant. Les migrants irréguliers, les demandeurs d'asile et les réfugiés ont droit à la défense ainsi qu'à la présence d'interprètes dans le cadre de procédures administratives et judiciaires.

Article 32 : Application des peines

Le principe de légalité et de proportionnalité des délits et des peines doit être respecté pour les migrants.

Article 33 : légalité des peines

Tout migrant ne doit pas être jugé ou puni pénalement deux fois pour les mêmes infractions, délits ou crimes.

TITRE XI – DOMAINE D'APPLICATION DE LA CHARTE DES MIGRANTS

Article 34 : Interprétation des droits et principes

La limitation de l'exercice Droits et des libertés de la présente Charte doit est prévue par la loi en vigueur dans les pays de transit et d'accueil.

Article 35 : De la portée de la Charte

Les dispositions de la présente Charte doivent être mises en œuvre par des actes législatifs et exécutifs pris par les Etats et les Institutions Internationales.

Article 36 : Abus de Droit

Les dispositions de la Charte des Migrants tenant compte des législations et des pratiques nationales ne doivent pas être interprétées comme comportant un droit de se livrer à des actes portant atteinte aux droits fondamentaux reconnus par cette même Charte.

**Réunion du Conseil de l'Internationale Socialiste
Nations Unies, New York, les 6 et 7 juillet 2015**

RÉSOLUTION SUR LE VENEZUELA

Original : Espagnol

Le Conseil de l'Internationale Socialiste réuni à New York les 6 et 7 juillet 2015 estime, compte tenu de la grave crise politique, économique et sociale que traverse le Venezuela, ainsi que des violations fréquentes et réitérées des droits de l'homme, qu'il est moralement important de délivrer la déclaration suivante :

L'Internationale Socialiste unit sa voix institutionnelle à celle des autres institutions et organes internationaux et des dirigeants du monde reconnus, pour exiger la libération immédiate de Leopoldo López, du maire Daniel Ceballos, du maire métropolitain Antonio Ledezma, ainsi que des prisonniers politiques et des étudiants. Dans le même temps, elle exige la fin de la persécution et de l'emprisonnement arbitraires sans procédure judiciaire régulière.

Elle sollicite la garantie des droits fondamentaux et le retour des dirigeants de l'opposition en exil, en refusant les déchéances de droits politiques, comme c'est le cas pour Manuel Rosales, Carlos Vecchio et Carlos Ortega, entre autres, dans le respect des valeurs universelles de dignité humaine, liberté, égalité, solidarité, et par là même des principes du système démocratique et de l'État de droit.

Elle exprime ses préoccupations et alerte le reste des pays et institutions qui se sont engagés à protéger et à garantir le droit à la liberté d'expression et les valeurs démocratiques, concernant les nouveaux mécanismes de persécution contre les médias indépendants.

Espère souhaite que le processus parlementaire au Venezuela facilite le dialogue et le dépoliarisation entre tous les acteurs politiques afin de rétablir l'existence démocratique.

Enfin, elle demande au Conseil national électoral du Venezuela une invitation officielle en vue de participer en tant qu'observateurs internationaux au processus électoral, qui élira le 6 décembre 2015 les parlementaires devant constituer la nouvelle Assemblée nationale, le Parlatino et le Parlasur.

**Réunion du Conseil de l'Internationale Socialiste
Nations Unies, New York, les 6-7 juillet 2015**

APPEL POUR LA LIBERATION DE MARAFA HAMIDOU YAYA AU CAMEROUN

Original: anglais

L'Internationale Socialiste exprime sa préoccupation face à l'emprisonnement de Marafa Hamidou Yaya au Cameroun, sur la base d'accusations apparemment motivées politiquement. Bien que des mesures soient nécessaires pour lutter contre la corruption et le détournement de fonds au Cameroun, ce processus ne doit pas être utilisé comme une excuse pour régler des comptes politiques. L'Internationale Socialiste fait un appel au gouvernement du Cameroun pour assurer que les droits de l'homme, la Charte des Nations Unies et la Constitution du Cameroun soient respectés dans cette affaire.
